LA LIBERTÉ

Depuis 1913

VOL. 105 N° 1
4 AU 10 AVRIL 2018
MANITOBA • 2,20 $ + TAXES



- **RENA**, l'ex-compagne de Jean-Paul Beaumont, accepte de témoigner.
- **DANIEL BEAUDETTE**, présente sa perspective d'expert psychologue.

LE COMBAT D'UNE SŒUR

POUR FAIRE LA PAIX AVEC LA MORT D'UN FRÈRE EN PRISON.

Suzanne Beaumont a choisi de rompre le silence qui entoure si souvent le monde carcéral.

| **À lire en pages 6 à 9.**

photo : Marta Guerrero

LA LIBERTÉ

Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : 204- 237-4823
Télécopieur : 204-231-1998
www.la-liberte.ca

Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi



Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS
N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ JOURNAL | LA LIBERTÉ COMMUNICATION

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN | sgaulin@la-liberte.mb.ca
Directrice adjointe et coordonnatrice de La Liberté communication :
Lysiane ROMAIN | lromain@la-liberte.mb.ca
Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL | bbocquel@mymts.net
Journalistes :
Daniel BAHUAUD | dbahuaud@la-liberte.mb.ca
Valentin CUEFF | vcueff@la-liberte.mb.ca

Chef de la production : **Véronique TOGNERI** | vtogneri@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction : **Roxanne BOUCHARD** | rbouchard@la-liberte.mb.ca
Adjointe administrative : **Marta GUERRERO** | mguerrero@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)**
Gestionnaire de projets : **Catherine DULUDE** | cdulude@la-liberte.mb.ca
Publi-reporters :
Marie BERCKVENS | mberckvens@la-liberte.mb.ca
Camille HARPER | charper@la-liberte.mb.ca
Morgane LEMÉE | mlemee@la-liberte.mb.ca
Manella VILA NOVA | mvilanova@la-liberte.mb.ca
Amine ELLATIFY (vidéos) | aellatify@la-liberte.mb.ca

LA LIBERTÉ COMMUNICATION **est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.**

LETTRES À LA RÉDACTION

Le journal ***La Liberté*** est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'auteur(e) soit identifiable (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante à l'adresse : **sgaulin@la-liberte.mb.ca**.

Veuillez noter que les chroniques, lettres et tribunes libres publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteur(e)s et pas forcément celle du journal.

ANNONCES PUBLICITAIRES

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

ABONNEMENT

Contactez mguerrero@la-liberte.mb.ca ou 204-237-4823.

L'abonnement annuel : 66,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada. »

Canada

Définition de la semaine

Moudane*
(mou-da-n') n.
ancienne connaissance qui vous laisse des messages de 17 minutes ou 17 messages d'une minute.

LE BALEINIÉ

LE BALEINIÉ, MAIS QU'EST-CE QUE C'EST?

C'est un recueil, sous forme de dictionnaire de mots imaginés, qui se propose de décrire les petits tracas du quotidien pour lesquels il n'existe aucune définition officielle.

Mais si, vous savez bien, ce meuble qui a la fâcheuse manie de toujours se trouver sur le chemin de votre orteil... Ou ce petit bout de salade coincé entre l'incisive et la canine, dont vous découvrez la présence après une réunion de la plus haute importance avec toute votre équipe...

Et bien grâce à *La Liberté*, et aux éditions du Seuil qui nous ont accordé les droits de reproduction, nous allons vous dévoiler chaque semaine, dans nos pages, comment appeler chacun de ces petits grains de sable qui savent si bien vous argascaner l'existence. Vous suivez?



Le Baleinié, Dictionnaire des tracas, Jean-Claude Leguay, Christine Murillo, Grégoire Oestermann, © Éditions du Seuil, 2003

3 VOIX À LA TROIS



Kodak, les sables bitumineux, et la révolution énergétique

En l'an 2000, la photographie traditionnelle était à son apogée et la compagnie Kodak dominait le marché mondial. En 2012, Kodak déclarait faillite, ses dirigeants n'ayant compris que trop tard l'impact qu'aurait l'évolution de la photographie numérique.

Aujourd'hui, l'industrie pétrolière est à son apogée et les véhicules électriques ne représentent que 1 % du marché mondial. Or, d'ici quatre ou cinq ans, le coût moyen des véhicules électriques sera inférieur à celui des véhicules à essence. Ce qui occasionnera un changement radical dans le choix des consommateurs.

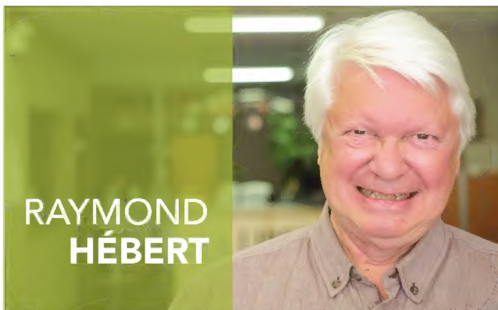
Jusqu'à tout récemment, l'adoption des énergies solaires se butait à des coûts élevés et au fait que le soleil ne brille pas la nuit. Aujourd'hui, le coût des panneaux solaires est en chute libre. Des batteries géantes en Australie et à Dubai permettent déjà d'emmagasiner l'énergie solaire produite le jour pour alimenter les besoins des villes durant la nuit. Et ce, à moindre coût que toutes les autres formes d'énergie.

Le décollage soudain de ces nouvelles technologies ne peut faire autrement que de réduire la demande pour le pétrole. Et provoquer une chute des prix qui se situent présentement aux environs de 64 dollars le baril. Certains économistes prévoient un prix à long terme d'environ 25 dollars. Or, l'exploitation des sables bitumineux n'est rentable qu'à un prix supérieur à 80 dollars. Si ces projections se réalisent, toutes les exploitations de sables bitumineux devront cesser leurs opérations à plus ou moins brève échéance.

Tout comme les dirigeants de Kodak, les grandes pétrolières n'auront perçu que trop tard l'ampleur et la rapidité des changements qui s'annoncent.



Jagmeet Singh doit démissionner



Le chef du Nouveau Parti démocratique, Jagmeet Singh, a deux identités.

Il se dit Canadien et respectueux de toutes les valeurs canadiennes. En même temps, il n'a jamais renoncé à son identité sikh nationaliste ; au point où, à maintes reprises, il a démontré, ne serait-ce que par sa présence, des sympathies pour les éléments sikhs les plus radicaux, certains prônant même la violence, au service de leur objectif, la création d'un état sikh indépendant, le Khalistan, qui serait bâti sur les cendres du Punjab actuel.

Ces deux ensembles de valeurs ne sont pas compatibles, et surtout pas chez le chef d'un parti politique national.

Sur le plan de la politique étrangère, l'Inde est un partenaire économique et politique important pour le Canada; le nationalisme sikh, s'il réalisait ses objectifs, mènerait à l'éclatement de cet État. Ainsi, l'existence même de cet État, bien plus important que son élément sikh, est directement menacé par le séparatisme sikh.

Sur le plan domestique canadien, les sympathies séparatistes de M. Singh pour la création du Khalistan envoient un message puissant aux souverainistes québécois, qui évidemment veulent la même chose pour le Québec, ce qui mènerait à l'éclatement du Canada.

Si la double identité de M. Singh a des ramifications existentielles pour lui-même, elle a des ramifications autrement plus importantes pour le Canada. Toute tentative de sa part (et il en a fait récemment) de moduler ses positions sont suspectes. Pour le bien de son parti et de son pays d'adoption, il devrait démissionner comme chef de son parti.





Justin Trudeau doit se rappeler que l'humour peut tuer

Il devient de plus en plus évident que les libéraux fédéraux sont en difficulté avec le public. Les plus récents sondages concluent qu'ils ne sont plus en première position, ou encore que leur avance sur l'opposition diminue.

La raison pour ce déclin? Le taux d'approbation du Premier ministre est en perte de vitesse. Justin Trudeau demeure l'atout principal de son parti, mais son gouvernement se précipite d'un faux pas à l'autre. À partir de sa décision cynique d'abandonner sa promesse de réforme électorale, le public a compris que les libéraux n'hésiteraient pas à rompre leurs promesses pour poursuivre leurs propres intérêts partisans.

Le dernier budget fédéral déçoit. Les prix des produits vendus sur les marchés mondiaux sont à la baisse, la croissance de la main-d'œuvre ralentit avec le vieillissement de la population, et les avantages fiscaux importants que le Canada offrait par rapport aux États-Unis ont disparu avec les réformes fiscales américaines. L'incertitude entoure les négociations sur l'Accord de libre-échange nord-américain. Et plutôt que de présenter un plan économique sérieux, le gouvernement s'est contenté de balbutier des phrases vides sur une nébuleuse « analyse comparative entre les sexes ».

Il semblerait que les déceptions des Canadiens se soient cristallisées autour du voyage du Premier ministre en Inde, là où il a attriqué sa famille en costumes traditionnels comme s'il participait à Folklorama. Cela aura au moins permis à un malin de suggérer que le Premier ministre de l'Inde vienne visiter le Canada et qu'il s'habille en bûcheron ou en habitant. Qu'on se le dise : en politique, rien ne tue comme de se faire ridiculiser sur la place publique. Allez voir Cayouche en page 4.

ÉDITORIAL



PAR BERNARD BOCQUEL
bbocquel@mymts.net

Le pari osé des jeunes

Le budget fédéral fin février contenait la promesse de plus d'argent pour la francophonie minoritaire organisée. Promesse tenue. Le quatrième plan d'action quinquennal depuis 2003 a été, pour reprendre la formule utilisée le 28 mars dans plusieurs communiqués de presse d'organisations concernées, « accueilli favorablement ».

Parmi la série de déclarations officielles, celle de la Fédération de la jeunesse canadienne-française, présidée par l'ancien président du Conseil jeunesse provincial, est particulièrement enthousiaste. Pour Justin Johnson « L'avenir débute maintenant! »

Le fait qu'il a rencontré le jour même le Premier ministre du Canada et la ministre du Patrimoine canadien Mélanie Joly n'est peut-être pas étranger à l'optimisme du ton. Aux maîtres des subventions, Justin Johnson a notamment déclaré : « La dualité linguistique est une des valeurs fondamentales du Canada et cette dualité est respectée et renforcée seulement si nous sommes en mesure d'assurer des communautés qui sont fortes et engagées. En investissant dans l'avenir, dans les jeunes et dans les communautés, nous assurons la pérennité et la vitalité des langues officielles au Canada. »

On ne voit guère comment Justin Trudeau aurait pu mieux mettre en mots les quelque 2,7 milliards $ sur cinq ans, dont une partie de « l'investissement » garantira, sinon l'élan du français, du moins l'écosystème des francophonies organisées à travers le pays.

On ne voit pas non plus comment les représentants, sinon de la jeunesse francophone, du moins de ceux qui se donnent la responsabilité de la stimuler, pourraient mieux tourner le dos à toute velléité revendicatrice.

Au tout début des années 1990, lorsque la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ) s'est métamorphosée en Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, le cadre de pensée mis en place a fait de l'idée de « communauté » la fin en soi de projets personnels d'un bilinguisme français-anglais.

Ainsi, on demande à la jeunesse de non seulement devenir des bilingues fonctionnels, mais par surcroit de porter le fardeau de la bonne santé d'une communauté. Pareille exigence n'est pas à la portée du premier venu. Il faut être doté d'une solide fibre missionnaire pour porter à bout de bras un tel contrat moral.

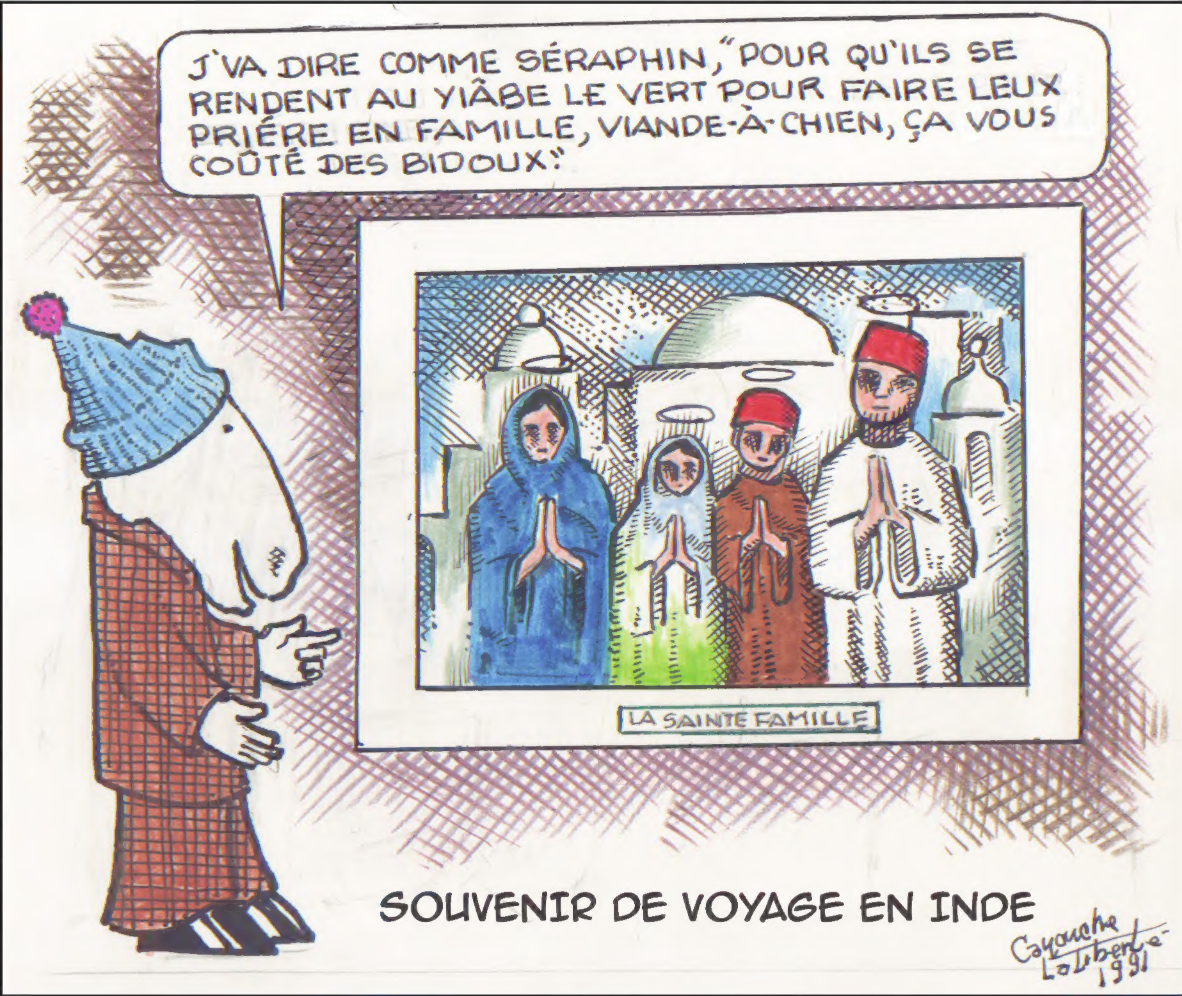
À l'époque de la francophonie militante des années 1960 et 1970, les leaders jeunesse convaincus de la cause française mesuraient leur influence à leur capacité mobilisatrice. Pour faire bouger des jeunes, il fallait se montrer revendicateurs. Il était impensable de courtiser *l'Establishment*.

Dans cette perspective, le coup emblématique des dirigeants du Conseil jeunesse provincial a eu lieu en 1978, au moment où la Commission Pépin-Robarts sur l'unité canadienne sondait l'opinion publique pour trouver les meilleures parades à la menace référendaire du Parti québécois. C'est l'actuel juge en chef du Manitoba, Richard Chartier, qui avait déposé devant les commissaires une brouette pleine de documents sur la situation précaire des francophones manitobains. Il portait un message clair : *Tout a été dit!*

Pour les militants pro-francophonie de ces années-là, prendre acte du comportement politique de la jeunesse actuelle, c'est devoir admettre un renversement des mentalités. Visiblement, leurs successeurs de 2018 font le pari d'une espèce de symbiose avec les gouvernants pour faire avancer leurs convictions.

Ceci remarqué, le véritable enjeu politique pour l'avenir des bilingues français-anglais est la plus que nécessaire modernisation de la *Loi sur les langues officielles*. Là se tient le vrai test de la volonté politique des libéraux. Pas dans leur capacité à dépenser de l'argent.

Souhaitons que le communiqué de presse de la Fédération de la jeunesse canadienne-française puisse être rempli d'une justifiable ferveur le jour où Ottawa rendra public son projet sur la modernisation de la *Loi sur les langues officielles*.



À VOUS LA PAROLE

Vous pouvez réagir aux lettres en écrivant à la rédactrice en chef **sgaulin@la-liberte.mb.ca**

Les conditions de publication des lettres sous la rubrique **À VOUS LA PAROLE** se trouvent en page 2.

La rédaction de *La Liberté*

Lettre ouverte de Daniel Lavoie

Chères et chers francophones du Manitoba,

Si, à tout hasard, vous vous êtes sentis blessés par mes propos sur le français au Manitoba, tenus dans le cadre d'une entrevue avec Catherine Pogonat sur les ondes de Radio-Canada lors de la Journée internationale de la francophonie, j'en suis profondément désolé.

Je me suis fait piéger comme, d'ailleurs, mon ami Gérard Jean, à répondre à une question à laquelle je n'avais aucunement envie de répondre. Une question piège qui t'oblige à dire quelque chose qu'il n'est pas nécessaire, ou même particulièrement utile, de dire. Une question du genre : Êtes-vous mourant? Euh, non, enfin oui, je vais certainement mourir un jour.

Les langues, comme les cultures, passent. Est-il utile de souligner que l'une est plus fragile que les autres? Entre nous, on le sait et on essaye de faire en sorte que non. On se bat, on y croit, on pose les gestes qu'il faut pour que non; et advienne ce qui adviendra!

La vérité c'est que j'aime infiniment la langue de ma mère. Et je veux qu'elle reste vivante pour toujours, en musique et en beauté.

Daniel Lavoie
Le 28 mars 2018

En faveur d'un p'tit coup en public

Madame la rédactrice,

L'autre soir j'étais chez un chum pour sa fête, partageant ensemble des histoires drôles, et une couple de bières plus ou moins froides. L'idée nous est venue d'aller prendre une petite marche dehors. Mais avant de sortir, il fallait laisser la bière. Tout à coup, les mêmes questions nous sont venues : *Et si une soif insupportable nous prenait durant cette excursion? Quoi faire dans une telle situation?* Malheureusement, la réponse est la suivante : absolument rien du tout. Car il est illégal de se promener avec de la boisson ouverte dans notre chère ville de Winnipeg.

La simple question que je vous présente est la suivante : pourquoi est-il illégal de consommer de l'alcool dans un lieu public? Pourquoi est-il contre la loi d'avoir une bière en marchant tranquillement sur la Provencher, ou de prendre un verre de vin dans le parc Coronation un bon dimanche après-midi?

En posant cette question à des gens, la réponse qui surgit toujours est la suivante : permettre la consommation d'alcool dans un lieu public encouragerait la surconsommation et les moins de 18 ans seraient exposés davantage à l'alcool. Cette réponse me semble erronée et un peu trop facile. Mon contre-argument est en trois points.

Permettre la consommation d'alcool dans un lieu public ne donne pas le droit au citoyen d'être en état d'ivresse. L'ivresse publique demeurera toujours illégale.

Laissez les gens boire de l'alcool dans un lieu public n'encouragera pas la surconsommation, mais plutôt la modération.

Oui, les mineurs seront exposés davantage à l'alcool, mais ils y seront exposés dans un environnement de modération ou l'on ne boit pas simplement pour boire et se saouler.

Je crois sincèrement que permettre la consommation d'alcool dans un lieu public autre que les restaurants et les bars aurait un effet positif sur la manière que l'on consomme. À remarquer que je ne suis pas le seul à le penser : 741,4 millions d'habitants en Europe arrivent à vivre dans une société où la consommation publique est majoritairement autorisée et ils font preuve d'une bien meilleure modération que nous.

J'espère pouvoir ouvrir cette discussion pour espérer qu'un jour je pourrai savourer une bonne bière trappiste, une lager froide, ou un verre de vin à un pique-nique ou sur la nouvelle piste au bord de la rivière longeant la Taché. Il n'y a pas de meilleur moment pour une libéralisation, surtout avec l'apparition des nouvelles brasseries en ville. Encourageons les entreprises locales et normalisons la consommation d'alcool en modération. Car prendre un p'tit coup, c'est bien agréable.

Gilles Lessard
Le 28 mars 2018

ACTUALITÉS

Christian Monnin sur le nouveau Plan d'action fédéral

« Au fond, on veut nous responsabiliser »

2,7 milliards $ sur cinq ans, avec des investissements ciblés pour l'immigration francophone, les arts et la culture, les services de garde, l'éducation et les espaces communautaires. Les détails sont à venir.

Le nouveau Plan d'action du gouvernement fédéral 2018 – 2023 répond-t-il aux besoins de la francophonie en milieu minoritaire? Christian Monnin, le président de la Société de la francophonie manitobaine, présente sa perspective.


DANIEL BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca

Les organismes porte-parole des communautés francophones ont chaleureusement accueilli le Plan d'action. Qu'en pensez-vous?

Dans ses grandes lignes, le Plan d'action est certainement une bonne nouvelle. À bien des égards, c'est un grand virage positif. Il y a du jamais vu, comme l'élaboration d'une stratégie d'immigration francophone pour les communautés minoritaires. Je comprends que le Plan d'action ait été accueilli avec une certaine euphorie.

Il ne faut pas oublier qu'il était grandement attendu. Le gouvernement Trudeau avait créé des attentes par le fait même qu'il avait consulté les communautés en 2016. L'intention était de nous écouter. Je crois que la ministre Joly et le Premier ministre Trudeau ont été fidèles à cet engagement.

Justement, Mélanie Joly, la ministre du Patrimoine canadien, a parlé d'un financement « historique »...

2,7 milliards $, ce n'est pas une somme négligeable. Surtout que pendant plus de dix ans nos organismes éprouvaient beaucoup de difficulté à mener à bien leurs projets. Le Plan d'action devrait leur être une bonne bouffée d'oxygène.

Surtout que le financement a été augmenté de 499,2 millions $. Et que cette bonification fait désormais partie du financement de base. On ne parle donc pas d'un financement ponctuel, mais d'une donne sur laquelle on peut compter à long terme.

Pourtant, la SFM et les organismes manitobains ne savent pas à ce point-ci les sommes qui leur seront accordées...

C'est vrai. Et comme on le dit si bien en anglais, *the devil is in the details*. Un aspect nouveau du Plan d'action, c'est que les organismes nationaux et locaux ont leur mot à dire sur la distribution des fonds. Le principe qui l'anime est : par et pour. Au fond, on veut nous responsabiliser. Le Fédéral reconnaît qu'une communauté locale est mieux placée pour décider de ses besoins, et comment répondre à ces besoins. La SFM entame donc présentement des téléconférences avec la Fédération des communautés francophones et acadienne, ainsi que les organismes porte-parole locaux qui devront discuter pour déterminer l'allocation des fonds.

Chaque région ne risque pas de se mettre à vouloir tirer son coin de la couverte?

C'est possible. Carol Jolin, le président de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario, réclame déjà que sa province devrait recevoir une plus grande part de financement, parce que *per capita*, il y a plus de francophones en Ontario qu'ailleurs. C'est sûr qu'il y aura des discussions, des négociations.

Cela dit, en affirmant les besoins de la francophonie manitobaine, je ne cherche pas à envenimer la discussion. Ce sera à nous tous de travailler ensemble.

Il y a aussi des fonds fédéraux qui sont versés directement à la Province...

Oui, pour appuyer entre autres les domaines de la santé et de l'éducation. C'est Patrimoine canadien qui négocie les sommes avec les gouvernements provinciaux. Il faudra donc être vigilant. On veut s'assurer que ces fonds ne soient pas dépensés dans d'autres secteurs, et qu'ils soient véritablement au service de la francophonie. La SFM a son mot légitime à dire par rapport à ce financement. On veut des résultats concrets et tangibles.

C'est bien ce que vous souhaitiez de toute façon pour l'ensemble du Plan d'action...

Absolument. La SFM a une responsabilité à chercher des résultats concrets pour les francophones sur le terrain. C'est notre priorité. On a obtenu du financement important. J'aimerais croire que cette donne sera pérennisée. Mais qui sait ce que feront les gouvernements à venir?

Il faut donc maximiser l'efficacité des fonds accordés par le Plan d'action. On ne va pas s'installer dans une paresse, nous donner des augmentations de salaires et aller à la plage. Le Plan d'action est un point de départ. C'est à nous de nous retrousser les manches et de miser sur des résultats tangibles. En bout de ligne, y aura-t-il plus de francophones chez nous ? De francophiles? D'immigrants francophones? Et de personnes qui ont le goût de vivre en français? Je l'espère.

L'argent fédéral peut-il vraiment assurer la vitalité de la francophonie?

Comme parent et comme personne qui a la francophonie dans ses tripes, je crois que ça commence chez soi, à la maison, dans sa famille.

Le désir doit d'abord être là. Le choix se fait sur le plan individuel. Mais un Plan d'action fédéral permet de mettre en place et de financer les infrastructures qui appuient le choix de vivre en français. Surtout dans un monde où la force de gravité culturelle est américaine, et forcément anglophone.

Le Plan d'action accorde des subventions pour des activités culturelles qui contribuent à la construction identitaire. Concrètement, pour mes enfants, ça pourrait dire un trois jours passés au camp de la DSFM à Moose Lake. Des jours qui pourraient bel et bien être déterminants pour eux dans la décision de vivre en français. Et tant mieux.


Christian Monnin : « Maintenant, c'est à nous de nous retrousser les manches et de miser sur des résultats tangibles. »
Archives La Liberté



À la recherche de la vérité sur la mort en prison de son frère « JP »

Suzanne Beaumont, le combat d'une sœur

Suzanne Beaumont a choisi de rompre le silence qui, si souvent, entoure le monde carcéral. « Pour être la voix de tous ceux qui n'en ont pas. » L'enquête sur les circonstances entourant la mort de son frère Jean-Paul au centre correctionnel de Brandon en octobre 2012 doit reprendre dans les prochaines semaines.

Barbara GORRAND

Collaboration spéciale

« Je n'ai pas pu faire le deuil de Jean-Paul. Alors, c'est peut-être ma façon à moi d'essayer… » La voix de Suzanne se brise. Comme chaque fois qu'elle évoque ce grand-frère dont le prénom même a laissé une trace indélébile dans une histoire familiale compliquée. Une histoire marquée par la tragédie, la culpabilité, les non-dits et, surtout, la honte.

Cette histoire, c'est celle de Jean-Paul. Un enfant abandonné peu après sa naissance, et adopté à l'âge de deux mois par le couple Beaumont, au Manitoba, à l'époque sans enfants. Assurément, d'après les dires de ses proches, Jean-Paul est un enfant difficile. Si bien qu'au gré des séparations et reconstructions de la cellule familiale, Jean-Paul est finalement placé dans le système du Service à l'enfance et à la famille. « Il avait 14 ans, se souvient Suzanne. Il s'est trouvé que sa famille d'accueil à Winnipeg était impliquée dans le trafic de drogue. C'est ça qui l'a mis sur les rails de la délinquance. »

À l'époque, Suzanne a 11 ans. Trop jeune pour comprendre pourquoi son grand-frère n'est plus à la maison. Ni pourquoi, au fil de son parcours de gangster, son nom devient même tabou au sein de la famille.

Durant plusieurs années, c'est donc en cachette que Suzanne et son père Jean rendront visite à Jean-Paul, au gré de ses allers et retours dans différents établissements pénitentiaires. « Jean-Paul avait intégré les Hells Angels, avant de passer chez leurs rivaux, les Rock Machine. Là il était sergent d'armes. Mon père, en 2009, a décidé de couper les ponts avec Jean-Paul. Parce que c'était devenu dangereux. Et parce qu'il ne pouvait pas supporter la honte que ça faisait retomber sur la famille. Moi, j'ai continué à voir Jean-Paul jusqu'à ce qu'il disparaisse. »

C'est qu'à l'été 2011, la rivalité entre les gangs de motards atteint son paroxysme à Winnipeg. Incendies, tirs de représailles sur des logements… Le déferlement de violence pousse Jean-Paul à porter un gilet pare-balles en permanence. Cette guerre de gangs est-elle le motif de sa fuite à Toronto? Ou la naissance de sa fille? **(Lire le témoignage : Rena sort du silence, en page 7).** « Je pense que Jean-Paul essayait de quitter les gangs, estime Suzanne. Mais il n'en a pas eu l'occasion. Il a été arrêté et reconduit au Manitoba dans le cadre d'un procès à venir pour fuite devant la police. »



Suzanne Beaumont.

photo : Marta Guerrero

Dans l'attente de sa comparution, Jean-Paul Beaumont est incarcéré au centre correctionnel de Brandon. C'est là, au matin du 12 octobre, que son corps est retrouvé sans vie dans sa cellule. Cinq jours avant le début de son procès…

« Dans la famille, on n'en a jamais parlé. Il n'y a pas eu de funérailles. On était dans le déni, on continuait à ne pas prononcer le nom de Jean-Paul. Et je pense que c'est ce silence, et cette culpabilité, qui ont rongé mon père pendant des années, jusqu'à ce qu'il meure en mars 2016.

Quelque part, je pense que, symboliquement, en mourant, mon père m'a transmis le relais. Parce qu'un mois plus tard, nous avons reçu une lettre de la Province avec le rapport d'autopsie sur la mort de Jean-Paul, survenue presque quatre ans plus tôt, nous informant de l'ouverture de l'enquête sur les circonstances de sa mort (1). Et, première nouvelle, l'autopsie parlait de surdose de morphine. Jusque-là, j'avais toujours cru que Jean-Paul avait été poignardé… »

Pour Suzanne, commence alors le début d'une catharsis, sous la forme d'une quête de vérité, pour en finir avec le silence qui a trop longtemps étouffé son père. « J'ai été désignée comme représentante de la famille. Et j'ai pris ce rôle à cœur, parce que j'avais tellement de questions! Pourquoi la police l'a-t-il ramené au Manitoba, alors que sa vie était menacée?

Au centre correctionnel de Brandon, ils l'ont placé dans une aile ouverte spécialement pour les membres des Rock Machine. Là encore, pourquoi, alors qu'il avait fui? Pourquoi ses co-détenus n'ont-ils pas donné l'alerte plus tôt? Pourquoi l'autopsie parle de deux petits trous de piqure au coude et à l'arrière du cou si soi-disant Jean-Paul a sniffé de la morphine? Pourquoi les gardes ne sont-ils pas formés à détecter qu'il se passe quelque chose d'inhabituel dans une cellule, quand l'un des détenus demeure complètement immobile, du couvre-feu jusqu'au lendemain matin? »

Autant de questions auxquelles Suzanne attend désormais des réponses. Au demeurant, sa ténacité s'avère payante : « L'avocat désigné pour la famille a commencé à trouver qu'il y avait beaucoup d'incohérences dans le dossier. Et lorsque l'enquête sur la mort de Jean-Paul a commencé en octobre 2017, le juge de Brandon a lui aussi estimé qu'il fallait aller plus loin.

Il a demandé à visiter la cellule, pour tenter de comprendre, ce qui a été une épreuve douloureuse pour moi. Et oui, il a estimé qu'il fallait plus de temps pour retrouver et entendre les témoins. C'est pourquoi, après une semaine, il a décidé de repousser la suite de l'enquête, qui reprendra en juin prochain. »

C'est la première victoire de Suzanne. Faire en sorte que la formalité administrative qu'est l'enquête sur la mort d'un détenu devienne finalement une tribune pour pointer du doigt les failles d'un système qui laisse de trop nombreuses familles sans réponse.

« C'est peut-être l'éducation que j'ai reçue qui fait que je ne peux pas me contenter de baisser les bras. Ou les trop longues années de silence dont je sors enfin. Mais plus je regarde comment le système correctionnel fonctionne, plus je m'aperçois qu'il traite les détenus comme du bétail.

Or ce ne sont pas des numéros : ce sont des êtres humains. Et derrière eux il y a des proches, qui souffrent aussi. C'est pour toutes ces familles qui si souvent n'ont pas de voix que je veux faire entendre la mienne. Pour que, quelles que soient les raisons pour lesquelles ils sont en prison, les détenus soient en sécurité. C'est la moindre des choses, il me semble. Et pour qu'enfin, je puisse refermer les cicatrices qui ont blessé mon père jusqu'à sa mort. »

Alors, peut-être, Suzanne pourra enfin dire adieu à ce grand-frère pour qui elle ne pouvait rien faire de son vivant.

(1) La mort d'un détenu fait toujours l'objet d'une enquête pour déterminer les circonstances ayant conduit au décès. Un juge effectue ensuite des recommandations destinées, le cas échéant, à modifier le système pour éviter que des erreurs ne soient reproduites.

LE DOSSIER J.P. BEAUMONT

2 DE 4

Rena, l'ex-compagne de Jean-Paul Beaumont, sort du silence

Ombres et lumières d'une vie cachée

Au nom de la fille qu'elle a eue avec « JP », Rena se bat aux côtés de Suzanne Beaumont pour faire la lumière sur cette affaire. « Pour pouvoir donner à ma fille les réponses auxquelles elle a droit, sur ce père qu'elle ne connaîtra jamais. »

Barbara GORRAND
Collaboration spéciale

S'il a longtemps fait partie des Hells Angels, Jean-Paul Beaumont n'avait rien d'un ange. Et ce n'est pas Rena, l'une de ses dernières compagnes, qui dira le contraire. Quand bien même elle continue de chérir le souvenir des mois passés avec « JP ».

« Il était charmant. Lorsque je l'ai rencontré, à un barbecue, je n'avais aucune idée de qui il était. Ça a été le coup de foudre. On partait à la pêche, faire du bateau, du camping… Et puis j'ai commencé à comprendre, sans encore savoir à quel point il était impliqué avec les Rock Machine.

Ça a été terrible, parce que mon père faisait aussi partie d'un gang de motards, et que je ne voulais pas de ça dans ma vie. Mais j'ai découvert que j'étais enceinte. J'avais 33 ans, et déjà un fils de 12 ans. JP m'a suppliée de garder cet enfant. Il voulait tellement être père. Et bien sûr, il a promis qu'il serait là, qu'il changerait, qu'il aiderait… Évidemment, je ne regrette pas une seule seconde mon choix. Mais ça ne s'est pas du tout passé comme il l'avait promis. »

Rena, condamnée à reproduire un cercle familial vicieux? À chercher dans les hommes de sa vie un miroir de ce gangster de père qui a fini par disparaître de son existence? Ce serait mal connaître cette femme de caractère. « Première génération née au Canada », d'un père écossais et d'une mère tchèque, qui a fait de sa vocation d'aider les autres, sa profession. Conseillère thérapeute, notamment auprès des jeunes filles en difficulté placées en centre fermé, elle n'aurait jamais envisagé que sa vie prenne un tournant aussi radical.

« Après les premiers mois, la réalité de la vie de gangster m'a rattrapée. C'était une grossesse difficile. J'étais physiquement épuisée, et les rapports avec JP étaient compliqués. Un jour, alors que JP avait disparu depuis quelques jours, comme il le faisait régulièrement, les Services à l'enfance et à la famille ont approché mon fils, puis moi.

En m'expliquant que JP était désormais une cible dans la guerre des gangs qui faisait rage, et qu'il était trop dangereux pour mon fils, mon enfant à naître et moi-même, d'être dans son entourage.

De ce moment-là, tous les services de police, les unités spéciales, ainsi que les amis gangsters de JP comme ses ennemis venaient frapper à ma porte pour me demander où il était, ou pour me menacer. J'étais enceinte de quatre mois et demi, et j'étais terrifiée. J'ai changé les serrures de l'appartement, j'ai rompu avec JP.


Rena et en médaillon Jean-Paul Beaumont.
photos : Gracieuseté Rena

Mais les menaces continuaient. À bout de forces, sans solution, j'ai appelé Jewish Child and Family Services, et je leur ai demandé de me cacher quelque part. Ils m'ont trouvé un logement. Quelques jours plus tard, mon ancien appartement était criblé de balles… »

Alors Rena se terre. Ne communique qu'épisodiquement avec Jean-Paul, sans jamais lui dire où elle se trouve, par mesure de sécurité. Et ne compte que sur sa mère et une amie pour arriver au terme de sa grossesse.

« Notre fille est née en cachette, au milieu d'une guerre de territoire. Ma mère m'a fait remarquer qu'elle-même était née dans un abri anti-bombes, à Prague, au milieu d'une autre guerre… Moi, je ne pensais qu'à une chose : protéger ma fille. Je n'ai pas mis le nom de son père sur les certificats de naissance. J'ai fait croire à tout le monde qu'elle n'était pas sa fille, parce que je savais que pour atteindre JP, ils étaient capables de s'en prendre à elle. »

Rena a d'évidence toutes les raisons de craindre pour la vie de ses enfants et pour la sienne. « Lorsque ma fille est née, JP était en prison. La première fois qu'il l'a vue, elle avait trois semaines. J'avais accepté qu'il la voie, mais uniquement dans un endroit sûr. Il est arrivé, il a enlevé son gilet pare-balles pour la prendre dans ses bras. Et c'est la seule fois où je l'ai vu s'effondrer en larmes. C'était tellement triste… C'est là qu'il m'a dit de rentrer en contact avec son père : *Trouve mon père, il aidera notre fille*. Je crois qu'en tout, JP a dû voir notre fille six ou sept fois.

À chaque fois dans un lieu sûr, en cachette. J'ai fini par trouver un appartement, un travail, pour reprendre ma vie en main, et j'ai trouvé les coordonnées de Jean Beaumont. Je lui ai envoyé un courriel pour lui annoncer qu'il avait une petite-fille âgée, à ce moment-là, de huit mois.

On a prévu de se rencontrer. Et puis, JP est mort. Je l'ai appris en regardant les nouvelles à la télévision. Deux ou trois jours plus tard, j'ai reçu un appel de la prison. Ils m'ont simplement dit : *Oh, vous savez, ces gens-là se tuent entre eux.*

« Il n'y a pas eu d'enterrement. Je comprends la famille, qui est tellement éloignée de cette culture des gangs. Ils avaient peur que tous les gangsters viennent régler leurs comptes aux funérailles. Mais moi je sais que dans ce monde-là, tu payes de ta vie. Du moment où JP est mort, ma fille était à l'abri. J'aurais aimé qu'elle ait un lieu pour aller poser une fleur sur la tombe de son père. Moi, je n'en ai jamais eu, et je sais à quel point c'est difficile.

« Une fois passé le choc de la mort de JP, on a continué à s'écrire, avec Jean. Même si JP avait été banni de la famille, Jean était décidé à rencontrer sa petite-fille. Il savait qu'elle n'était pour rien dans les erreurs de son père. Et si, à juste titre, au départ il s'est montré méfiant, il avait bien compris que je ne demanderais rien, sinon que ma fille ait une famille. »

Mais de rendez-vous manqué en rendez-vous manqué, cette rencontre ne se fera jamais. Jean Beaumont tombera malade. Là encore, comme en attestent les échanges de courriels qu'elle conserve précieusement, Rena est tenue informée de la situation, pratiquement au jour le jour.

Dans cet océan de drames, Rena a fini par trouver une bouée de secours : Suzanne, la sœur de Jean-Paul. Une alliée de tous les jours dans cette quête de vérité. Mais surtout, une tante aimante qui saura, le moment venu, trouver les mots pour aider Rena à raconter à cette enfant l'histoire de ce père qui, dans la mort, aura réuni deux familles que tout semblait pourtant séparer.

LE DOSSIER J.P. BEAUMONT

3 DE 4

Un point de vue sur la violence dans les prisons

« Notre système pénitentiaire fait du mal »

Daniel Beaudette, directeur et fondateur du Centre Renaissance à Winnipeg, a travaillé 25 ans en tant que psychologue dans les services pénitentiaires : 13 ans dans les établissements, et 12 ans dans la communauté pour appuyer les détenus en libération conditionnelle. Il livre son point de vue sur la violence au sein des prisons.

Barbara GORRAND
Collaboration spéciale

« J'ai commencé ma carrière de psychologue pénitentiaire en 1988, à Springhill en Nouvelle-Écosse, puis à Stony Mountain, au Manitoba, et enfin à la ferme de Rockwood, adjacente à Stony Mountain. Ma plus belle expérience, je l'ai connue dans un *healing lodge* où les détenus avaient accès à leur culture, à des cérémonies, et retrouvaient un sentiment d'appartenance.

« Une partie de mon travail concernait la thérapie, parce que certains crimes demandent une intervention psychologique, et du travail en groupe, comme par exemple avec les agresseurs sexuels. Je participais aussi aux évaluations destinées à la commission de libération, afin de savoir si la personne représente un danger pour la société.

« J'ai rencontré Jean-Paul Beaumont à quelques reprises, au hasard de ses passages en prison. Mais je n'ai jamais eu à faire son évaluation. En tant que Franco-Manitobain, je savais qui il était, et je connaissais bien son père.

C'était un garçon charmant et intelligent, qui est allé chercher chez les mauvaises personnes une famille de substitution. Mais il était en boucle perpétuelle, et il devenait de plus en plus difficile de songer à le libérer. Quand on en est à son 6e ou 8e passage en prison…

« Il faut dire que les prisons provinciales, comme celle de Brandon, ne préparent pas vraiment à la réhabilitation des détenus. Ce sont des passoires, où on peut avoir accès à tout, y compris à la drogue, surtout quand on est membre d'un gang.

« Plusieurs problèmes affectent les prisons provinciales : le manque de programmes de réhabilitation, l'espace limité, la densité de corps humains, la privation d'espaces de socialisation avec l'extérieur. Tous ces facteurs créent des tensions aussi bien pour la population carcérale que pour les surveillants. De plus en plus, on a recours à la médication pour "calmer" la population carcérale. Et la part de détenus qui ressortent de la psychiatrie et ne devraient pas être là est grandissante.

« Petit à petit, on a supprimé les programmes qui permettaient aux détenus d'avoir une éducation, ou d'apprendre un métier. Désormais, la prison, c'est du temps mort. On empêche maintenant les détenus de fumer, et on fait la chasse à la pornographie. Tout cela accroît leur colère. Et ce système fait du mal. »



Daniel Beaudette : « Désormais, la prison, c'est du temps mort. »

photo : Marta Guerrero



4 DE 4

▶ Howard Sapers, ex-enquêteur correctionnel du Canada

« Parmi ceux qui dormiront en prison ce soir, beaucoup sont légalement innocents »

Après avoir enquêté au cœur des prisons fédérales durant 12 ans, Howard Sapers est désormais conseiller indépendant auprès du gouvernement provincial de l'Ontario, en matière de réforme correctionnelle. Sollicité par *La Liberté*, il offre un regard pertinent sur un système qui « se nourrit de lui-même ».

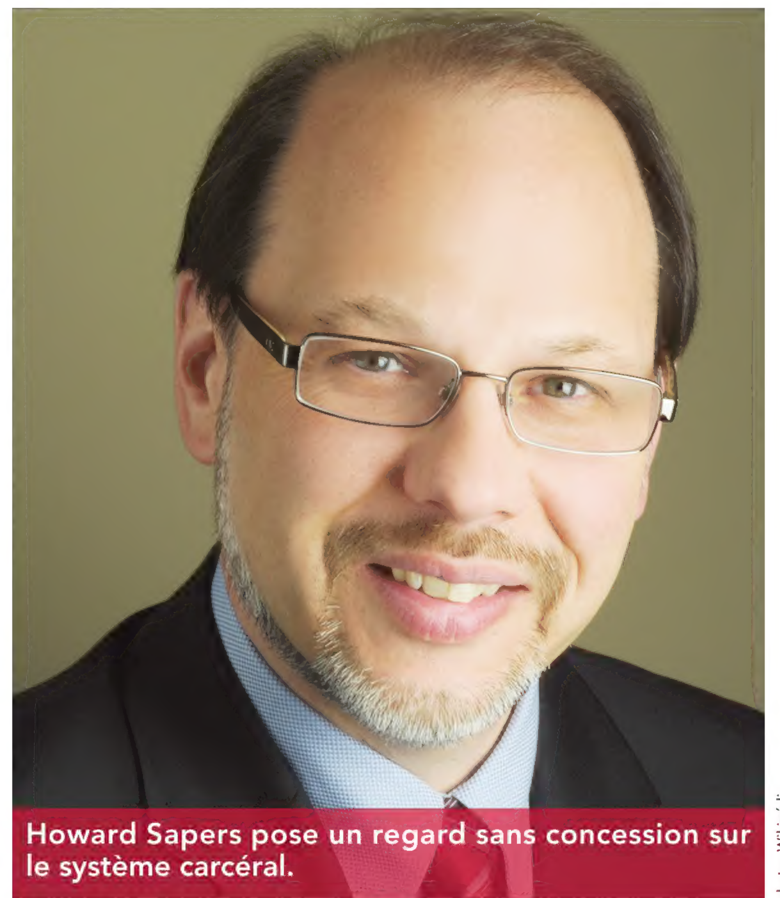

Howard Sapers pose un regard sans concession sur le système carcéral.

photo : Wikipédia

Barbara GORRAND
Collaboration spéciale

▶ Après 12 ans passés à arpenter le système carcéral canadien, quel est votre constat?

Entre 2004 et 2016, chaque année, à l'exception d'une fois, la première des plaintes que m'adressaient les détenus concernait le manque d'accès aux soins. Ce qui inclut la santé mentale, l'accès à un spécialiste, la prise en charge des maladies chroniques, le traitement des douleurs chroniques…

Et lorsqu'on sait qu'un quart de la population carcérale est âgée de plus de 50 ans, cela pose un véritable problème, le premier problème grave. On a tendance à penser que les prisons abritent une population jeune, de 20 ou 25 ans, alors qu'en réalité la population carcérale vieillit et qu'avec l'âge surviennent de plus grands besoins en matière de santé.

Un deuxième problème majeur auquel il faut répondre est la surreprésentation, année après année, d'une population carcérale composée d'hommes et de femmes autochtones.

Et enfin, le troisième problème principal concerne la part toujours plus importante de détenus souffrant de troubles mentaux, avec tout ce que ça implique : blessures auto-infligées, décès prématurés en détention, recours excessif aux cellules d'isolement…

▶ Le taux de suicide en prison est six fois supérieur au taux de suicide de la population canadienne, indique le Bureau fédéral de l'enquêteur correctionnel. Sûrement un autre sujet d'inquiétude…

Absolument. Pour l'une des enquêtes que j'ai menées, nous nous sommes penchés sur 30 suicides survenus en trois ans.

Ce que nous avons découvert, c'est que près de la moitié de ces suicides, soit 14 d'entre eux, s'étaient déroulés à l'isolement. Cela en dit long sur qui sont les détenus placés à l'isolement, et combien cette mesure les affaiblit. Cela devrait être l'endroit le plus sûr et le plus surveillé de l'institution. Pourtant des détenus y trouvent le moyen de mettre fin à leur vie. C'est troublant.

▶ Quelle est, à votre avis, la meilleure façon de gérer des détenus membres de gangs?

Il existe plusieurs opinions à ce sujet. Le principe général en matière de gestion de la population correctionnelle, c'est de normaliser la population le plus possible. Alors, quand il s'agit de gangs, cela revient à les mêler le plus possible aux autres détenus, dès lors que cela ne cause pas de problème de sécurité. Dans de nombreux établissements, cela prend du temps, c'est une négociation constante, pour que des membres de gangs différents sortent de la mentalité « gang ». À nouveau, il y a plusieurs stratégies possibles. L'approche qui semble faire consensus est de normaliser et de sociabiliser la population, d'une façon qui ne discrimine aucun groupe, ni ne place les intérêts d'un groupe au-dessus des autres.

▶ Qu'en est-il de la surpopulation carcérale?

Elle mène à toutes sortes de problèmes. Quand une prison compte plus de monde que ce qui était prévu, cela mène à une situation de compétition permanente : pour l'espace, pour l'accès aux services et aux programmes. Le personnel n'a pas les moyens de travailler correctement et, évidemment, il n'est pas assez nombreux. Les effectifs sont basés sur une équation, en fonction du nombre moyen quotidien de détenus. Or, quand ce nombre est dépassé, vous ne pouvez pas avoir plus de gardes, d'infirmiers, de psychologues, de ludothérapeutes… Et quand il y a une compétition, il y a des gagnants et des perdants, et ça se résout parfois par la violence.

▶ Que savez-vous de la situation au Manitoba?

Actuellement, je porte surtout mon attention sur l'Ontario. Mais dans le cadre de mes recherches, j'ai visité des prisons au Manitoba. Le système carcéral y est confronté aux mêmes défis que partout ailleurs, que ce soit dans les établissements fédéraux ou provinciaux : surpopulation, faible accès aux soins… Je pense que le plus gros problème, c'est le recours abusif à la détention préventive. La plus forte hausse au Canada en matière d'incarcération ces dernières années a été l'incarcération de personnes qui n'ont pas encore été condamnées. Parmi ceux qui dormiront en prison ce soir, la plupart sont légalement innocents.

À un temps, un tiers de notre population carcérale attendait un procès ; et les deux tiers restants purgeaient une peine. Aujourd'hui, c'est exactement l'inverse. Nous constatons régulièrement que 60 à 70 % de nos détenus au Canada attendent que leur caution soit fixée, ou attendent de comparaître, ou encore attendent un verdict. C'est une situation très délicate : ils sont là de façon temporaire. Mais on ne sait simplement pas à quoi correspond ce « temporaire ». Il est difficile de leur proposer des programmes ou même de répondre à leurs besoins de santé. Quand on parle des portes tournantes du système correctionnel, du cercle sans fin, eh bien elle est là, la porte.

▶ Vous avez des chiffres pour l'Ontario, votre champ de compétence?

Le nombre moyen de détenus quotidiens à travers les 26 prisons en Ontario est d'environ 76 000 personnes, mais près de 60 000 personnes ne feront que passer par ces établissements cette année. Cela suppose beaucoup de temps, de travail, d'énergie, consacrés non pas aux buts de l'incarcération, qui sont la réhabilitation et la réintégration dans la société, mais bien à la simple administration de la justice. C'est un énorme défi qu'il faut relever.

▶ Les personnes que nous avons rencontrées au cours de cette enquête dénoncent, surtout parmi les Autochtones, d'importantes difficultés liées aux contraintes de leur libération conditionnelle…

C'est même un problème plus sérieux que vous ne l'imaginez. Il est commun qu'un quart des cas qui se présentent devant les cours provinciales concernent des « accusations relatives à l'administration de la justice », ce qui est le délit le plus grave. On voit bien que le système se nourrit de lui-même.

Nous continuons à imposer des conditions et à créer des circonstances qui, honnêtement, condamnent les gens à l'échec. Et quand ils échouent, on ajoute cet échec à leur peine. Souvent, on voit des personnes être réincarcérées non pas parce qu'elles ont commis un nouveau crime, mais parce qu'elles ne sont pas parvenues à se conformer à des conditions qui étaient probablement irréalistes ou démesurées dès le départ. C'est une énorme préoccupation.

INSTITUT D'ÉTÉ 2018

L'offre active et les pratiques collaboratives en santé

En contexte linguistique minoritaire, les pratiques collaboratives centrées sur la personne semblent les mieux indiquées pour offrir des services de santé et des services sociaux de qualité.

QUAND

Du 7 mai au 11 mai 2018, de 8 h à 16 h 30

LIEU

Université de Saint-Boniface locaux 0616 et 0617

POUR QUI

Professionnels de la santé et des services sociaux (médecins, personnel infirmier, auxiliaires de santé, travailleurs sociaux et gestionnaires francophones, etc.) et tout étudiant postsecondaire qui s'intéresse au domaine des sciences de la santé et des services sociaux.

PARMI LES OBJECTIFS

Cerner les fondements et les différentes composantes de l'offre active de services de santé et de services sociaux en français.

Mieux comprendre les principes de la pratique collaborative interprofessionnelle.

FORMATEURS

Florette Giasson (Directrice de l'École de travail social, Université de Saint-Boniface); Danielle de Moissac (Chercheure à la Faculté des sciences, Université de Saint-Boniface) et Léna Diamé Ndiaye (Professeur à l'École de travail social, Université de Saint-Boniface).

MÉTHODOLOGIE

Approche pédagogique interactive incluant exposés magistraux, ateliers, simulations, une table ronde et travaux pratiques centrés sur les expériences professionnelles.

BLOC 1 L'offre active des services de santé et des services sociaux en français
Deux journées : Lundi et mardi les 7 et 8 mai

BLOC 2 Les pratiques collaboratives en santé centrées sur la personne
Deux journées : Mercredi et jeudi les 9 et 10 mai

BLOC 3 Journée de consolidation des deux thématiques et évaluation sommative pour les étudiantes et étudiants
Une journée : Vendredi le 11 mai

Date limite d'inscription : le 20 avril 2018

COÛT D'INSCRIPTION POUR PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ OU GESTIONNAIRES

125 $ / par bloc de 2 jours

Pour vous inscrire
ustboniface.ca/inscription-offre-active

COÛT D'INSCRIPTION POUR ÉTUDIANTES OU ÉTUDIANTS UNIVERSITAIRES

Frais d'inscription pour cours de 3 crédits

Pour vous inscrire
Se rendre au bureau du Registrariat de l'USB

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Léna Diamé Ndiaye
Courriel : lndiaye@ustboniface.ca
Téléphone : 204-237-1818, poste 729

Danielle de Moissac
Courriel : ddemoissac@ustboniface.ca
Téléphone : 204-237-1818, poste 348

Jacqueline Fortier
Coordonnatrice CNFS-USB
Courriel : jfortier@ustboniface.ca
Téléphone : 204-237-1818, poste 732

Université de Saint-Boniface
Une éducation supérieure depuis 1818

CONSORTIUM NATIONAL DE FORMATION EN SANTÉ
Volet Université de Saint-Boniface

Canada
La réalisation de cette initiative a été rendue possible wgrâce à l'appui financier du gouvernement du Canada.

▶ Conséquence du budget provincial

Le CDEM perd des moyens d'intervention au rural

Le CDEM sera moins présent en région pour appuyer le développement économique dans les communautés bilingues, à cause d'une réduction de son financement par la Province.

Daniel BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca

En 2016, la Province accordait 130 000 $ au Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) pour son programme de Développement économique communautaire (DEC). Programme dont le budget total était de 175 000 $.

Suite au récent budget provincial, le financement est désormais de 67 000 $. Résultat : le CDEM ne dispose que d'environ 110 000 $ pour gérer le DEC. (1)

Une situation qui a obligé le CDEM à éliminer deux postes d'agents de liaison de son équipe du DEC, ceux de Christian Faïs et de Lynne Lemoine. Une réduction qui ne laisse en place que le directeur du DEC, Jean-Michel Beaudry.

Louis Allain, le directeur général du CDEM, explique que « c'est un coup dur ». « Les fonds viennent de Croissance, Entreprise et Commerce Manitoba, dans le cadre de son programme de Partenariats pour la croissance économique. Avec cette réduction, on est obligés de réorganiser nos effectifs et de redistribuer les tâches.

« Au CDEM, on est très conscients qu'on perd une expertise. On créera sous peu un poste d'agent junior. Mais on sait qu'on ne pourra par facilement remplacer des agents du calibre de Christian Faïs et de Lynne Lemoine. On recommence au bas de l'échelle. »


Léo Desmarais, de la Coopérative pour personnes âgées de Taché : « Si on était encore aux premières phases de notre projet, on serait perdus. »
Archives La Liberté

Les organismes qui ont reçu des conseils et des appuis du programme DEC vont devoir s'ajuster.

Léo Desmarais est un des Chevaliers de Colomb de la paroisse Notre-Dame-de-Lorette qui a établi la Coopérative pour personnes âgées de Taché incorporée, dans le but de construire le Rendez-Vous de Lorette, future résidence pour aînés dans la région de la Municipalité de Taché.

« Si on était encore aux premières phases de notre projet, on serait perdus. Parce que dès le début, le CDEM était avec nous. L'agent de développement Denis Clément nous a aidés à nous organiser pour préparer notre premier rapport pour Logement Manitoba. Il nous a aussi aidés à préparer un sondage pour les aînés de Taché.

« Depuis, Christian Faïs nous a beaucoup appuyé pour calculer notre budget pour la construction. Il assistait à toutes nos rencontres. Il nous accompagnait lorsqu'on rencontrait les architectes et les ingénieurs. Sa présence et ses rétroactions étaient extraordinaires. »

Lesley Gaudry, l'agente de développement économique et communautaire de Ritchot, donne une appréciation similaire. « En 2016, la Corporation de développement communautaire (CDC) de Ritchot faisait de la planification stratégique. Lynne Lemoine nous a beaucoup aidés à établir nos priorités en tourisme, en développement économique et nos projets verts. Elle est une personne vraiment connaissante. Elle nous a aidés à réseauter avec les autres CDC bilingues. Quatre fois par an, nous nous rencontrons pour partager nos projets et les fruits de nos expériences. »

Yann Boissonneault, le président de la CDC de Taché, est « très déçu ». « On vient tout juste d'étendre notre mandat à la grandeur de la Municipalité de Taché, puisqu'elle est devenue membre de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba en septembre 2017. Avant, on ne représentait que le village de Lorette. On vantait les avantages du CDEM pour toutes les entreprises de Taché.

« Maintenant, c'est *bye bye*. Les deux agents du DEC nous aidaient et étaient très présents partout dans le Sud-Est. Les CDC qui n'ont pas d'employés, comme celles de Sainte-Anne et de La Broquerie, vont souffrir. Nous sommes tous perdants. »

(1) En plus du DEC, le CDEM a quatre autres programmes permanents : Appui aux entreprises, Immigration, Intégration de la jeunesse et Tourisme. Ces programmes ont un budget total d'environ 2,6 millions $.

Le Fédéral peut-il aider?

Le nouveau Plan d'action du gouvernement Trudeau peut-il aider le CDEM à compenser la perte du financement par la Province?

Louis Allain estime qu'il n'y a aucune garantie.

« En théorie, le CDEM devrait recevoir une augmentation de son financement fédéral.

« De plus, c'est le ministère de l'Emploi et du développement social du Canada qui détermine, en négociant avec les organismes francophones nationaux et les organismes porte-parole comme la SFM, dans quelles catégories l'argent pourra être dépensé. Comme le tourisme, la jeunesse, l'immigration, ou encore le développement économique. Les négociations entre le Fédéral et les organismes n'ont pas encore été conclues. Alors, on ne sait pas si le Plan d'action pourra nous aider à rétablir notre équipe du Développement économique communautaire.

« Si oui, il faudrait aussi attendre neuf mois, puisqu'on n'aura pas un accès immédiat à ces fonds. Entre-temps, nos mains sont liées. »



LES MANITOBAINS ONT LE DROIT DE CONNAÎTRE LA VÉRITÉ

Chers concitoyens manitobains,

Parlons honnêtement. La démission sans précédent et unanime de tous les membres non ministériels du conseil d'administration de Manitoba Hydro la semaine dernière n'a pas découlé de l'entente avec la Fédération Métisse du Manitoba (FMM). Elle a été causée par le premier ministre provincial Pallister qui manque à ses engagements — et continue d'y manquer — envers tous les Manitobains.

Encore une fois, le premier ministre provincial a eu recours à la diversion afin de diviser les Manitobains. Tout comme les commentaires sur les « guerres de races » qu'il a émis contre les personnes autochtones, l'an dernier, les Métis sont désormais au centre de ses messages cryptiques et de son mépris. Il a appelé le peuple de Riel– les fondateurs de cette belle province– « un groupe d'intérêt spécial ». Ces commentaires sont offensifs et indignes d'un premier ministre du Manitoba. Nous ne croyons pas que ces commentaires reflètent la nature des Manitobains ou même de son parti politique.

Les Manitobains ont le droit de connaître la vérité à propos de l'entente que nous avons conclue avec Manitoba Hydro en juillet 2017. Elle a découlé d'une histoire difficile où les Métis étaient ignorés et exclus du progrès lié aux efforts de réconciliation avec les Premières Nations. Cette histoire est fondée sur des hypothèses erronées voulant que nous n'ayons pas de droits reconnus ou que nos propres droits n'incluent pas de territoires traditionnels. Ces hypothèses ont mené à diverses disputes publiques au cours des processus règlementaires parce que Manitoba Hydro n'avait pas sollicité la FMM ou encore la Couronne ne l'avait pas sérieusement consultée.

Dans une série de contestations judiciaires réussies au cours des quinze dernières années, la prémisse selon laquelle les Métis du Manitoba n'ont pas de droits protégés par la Constitution a été réfutée à maintes reprises. La Cour suprême du Canada a également confirmé que la Couronne avait une obligation de consulter et d'accommoder les droits et les revendications des Métis. Il s'agit désormais de la loi du pays. Toute personne désirant diriger cette province doit respecter ces décisions judiciaires.

Ces développements juridiques, de concert avec la direction de Manitoba Hydro et le gouvernement du Manitoba, ont mené à la signature de l'entente *Kwaysh-kin-na-mihk la paazh* avec la FMM en 2014. Cette entente, qui signifie « tourner la page » dans notre langue Michif, prévoyait « l'établissement d'une nouvelle relation de travail tournée vers l'avenir, productive et non contradictoire » et n'exigeait la participation du gouvernement du Manitoba *QUE SI* la FMM et Manitoba Hydro ne pouvaient pas concrétiser « les ententes négociées » qu'ils avaient conclues.

Le gouvernement du Manitoba était parfaitement conscient des discussions entre la FMM et Manitoba Hydro et y a même participé régulièrement au cours des trois dernières années. Ces discussions ont finalement mené à notre entente de 2014. Nous avons identifié et quantifié les répercussions de la Ligne de transmission Bipolaire III ainsi que les moyens mutuellement acceptables de s'occuper des projets à venir, y compris le projet de la ligne de transmission Manitoba-Minnesota. Nos négociations ont été entamées en analysant les répercussions sur les droits et l'utilisation du territoire des Métis, les ententes préalables avec les Premières Nations, ainsi que les modèles de dédommagement actuels servant à indemniser les propriétaires de terres, les trappeurs et autres groupes.

Ces négociations ont mené à notre entente de juillet 2017 (une entente expressément envisagée conformément à l'entente de 2014) qui visait à répondre aux besoins de Manitoba Hydro de gérer les risques associés au développement du projet. Finalement, après des années d'efforts, nous sommes arrivés à un règlement qui « fait tourner la page ». Depuis juillet, nous nous sommes fiés à notre entente et l'avons appliquée.

Notre entente de 2017 ne renonce aucunement aux droits des Métis et elle ne limite pas la capacité de la FMM de participer aux audiences sur la règlementation des projets de transmission futurs. Elle crée plutôt pour la FMM et Manitoba Hydro un processus ordonné et une certitude en ce qui concerne la collaboration et elle minimise les répercussions sur les droits des Métis à l'avenir.

Conformément au paragraphe 17(2) de la *Loi sur la gouvernance et l'obligation redditionnelle des corporations de la Couronne*, le gouvernement Pallister est au courant de notre entente depuis plus de huit mois. Il est erroné d'affirmer que le gouvernement n'a été mis au courant qu'au cours de la dernière semaine ou qu'il s'agit de la cause du bouleversement à la société d'État Manitoba Hydro.

Il est également trompeur et incorrect de caractériser le financement relatif à cette entente en tant que « paiement de persuasion ». D'après l'ordre des tribunaux et les partis qui souhaitent gérer les risques relatifs au développement des ressources, ce genre d'entente existe dans chaque province et territoire. Des milliers d'ententes de ce type ont été mises en place entre les gouvernements, les industries et les groupes autochtones. Elles permettent une collaboration et une réconciliation liées au développement des ressources d'un bout à l'autre du Canada.

Au lieu de parler de la direction de Manitoba Hydro relativement à notre entente qui était entièrement légale, raisonnable et acceptable au sein de l'industrie et qui est avantageuse pour Manitoba Hydro, ses abonnés, et surtout pour les citoyens métis, le premier ministre provincial a choisi de se servir de nous comme bouc émissaire afin de faire oublier ses propres échecs.

Au lieu d'éduquer les gens sur les droits autochtones ou d'essayer de rassembler les Manitobains afin de protéger nos ressources naturelles et de promouvoir notre économie, le premier ministre provincial a choisi l'intolérance, la division et la propagation de renseignements erronés à propos de notre peuple, de nos droits et de notre rôle au sein de cette province.

Au lieu de respecter notre entente et de profiter des avantages importants liés à sa certitude, le premier ministre provincial a choisi des paroles trompeuses, creuses et, en bout de compte, des commentaires mal informés qui créeront un niveau important d'incertitude et de coûts supplémentaires pour Manitoba Hydro et ses abonnés.

Les gouvernements ont une obligation constitutionnelle d'agir de façon honorable lorsqu'ils font affaire avec les peuples autochtones et la FMM fera en sorte que notre entente, conclue légalement, soit mise en œuvre. Les actions du premier ministre provincial au cours de la dernière semaine sont troublantes et vont à l'encontre de l'honneur de la Couronne, d'une bonne gouvernance, de politiques publiques solides et du processus décisionnel sur le plan fiscal.

Soyons clairs : ce n'est pas une lutte que nous cherchions, cependant, compte tenu de l'intolérance et du comportement honteux de la Couronne, nous n'avons d'autre choix que de protéger notre peuple, nos droits et nos ententes exécutoires afin de faire du Manitoba une meilleure province pour nous tous. Nous veillerons à ce que le premier ministre provincial ne fasse pas reculer la réconciliation pendant toute une autre génération.

LES FAITS

- L'accord intervenu en juillet 2017 entre la Fédération Métisse du Manitoba (FMM) et Manitoba Hydro est juridiquement contraignant.
- L'accord est profitable à l'ensemble des Manitobains.
- Le premier ministre provincial Pallister est au courant de cet accord depuis huit mois.
- La Couronne a l'obligation constitutionnelle de consulter les Métis et de prendre en compte leurs droits et leurs revendications.
- Le non-respect par Manitoba Hydro de l'échéance fixée par les services publics américains aura des conséquences juridiques et financières.

CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS

1982 Inclusion des Métis à l'article 35 de la *Loi constitutionnelle* de 1982.

2003 La Cour suprême du Canada reconnait que les Métis ont des droits autochtones protégés par l'article 35 égaux à ceux des Premières Nations. (R. c. Powley)

2009 Un tribunal du Manitoba reconnaît les droits de récolte des Métis — à titre d'intérêts collectifs des Métis sur les terres — dans tout le sud-ouest du Manitoba, y compris Winnipeg et jusqu'à la frontière avec les États-Unis. (R. c. Goodon)

2013 La Cour suprême du Canada reconnait que le Canada a manqué à son obligation découlant de l'honneur de la Couronne en mettant en œuvre la disposition prévoyant la concession de terres aux enfants métis énoncée à l'article 31 de la *Loi de 1870 sur le Manitoba* et accorde à la Fédération Métisse du Manitoba (FMM) la qualité pour faire avancer la revendication collective des Métis. (Manitoba Metis Federation c. Canada)

2014 La FMM, le gouvernement du Manitoba et Manitoba Hydro signent l'accord « Turning the Page » (tourner la page).

2016 AVRIL - La Cour suprême du Canada reconnait que les Métis sont des « Indiens » au sens du paragraphe 91(24) de la *Loi constitutionnelle de 1867*. (Daniels c. Canada)

NOVEMBRE - La FMM et le Canada signent un accord cadre en vue de parvenir à une solution commune pour donner suite au jugement de la Cour suprême du Canada de 2013 concernant l'article 31 de la *Loi sur le Manitoba* de 1870 et pour favoriser la réconciliation.

2017 La FMM et Manitoba Hydro parviennent à un accord sur divers projets, dont ceux concernant les lignes de transmission Bipolaire III, Manitoba-Minnesota, Saint-Vital et Lake Winnipeg East.

— Un message du président de la FMM, David Chartrand, et du cabinet de la FMM

Dougald Lamont candidat libéral dans Saint-Boniface

« En tant que chef de parti, je peux faire une différence au Palais législatif »

Dougald Lamont a annoncé son intention de briguer le siège de Saint-Boniface. Le chef du Parti libéral du Manitoba, entré en fonction en octobre 2017, entend représenter le changement face aux deux principaux partis.



vcueff@la-liberte.mb.ca

Voilà quelques semaines, vous n'étiez pas sûr de vous engager dans cette élection…

J'ai parlé avec beaucoup de gens à Saint-Boniface. Je leur ai demandé si c'était une bonne idée. Ils m'ont dit que oui et que j'avais une opportunité ici.

Je pense qu'on peut gagner : en politique, au Manitoba, on a besoin de changement. Dans la santé, les emplois, il existe des solutions pratiques, mais le gouvernement actuel les ignore. On pense qu'il y a des idées que seuls les libéraux pourraient introduire au Palais législatif.

Par exemple?

La situation avec Hydro Manitoba est très grave. Le gouvernement va prendre autour de 400 millions $ des coffres d'Hydro cette année. Ça met à risque les finances de la société de la Couronne. Et parce que la Province possède Hydro, la dette d'Hydro est notre dette. Il faut cesser de prendre ces montants d'Hydro pour éviter à la Province à la fois une crise financière et des augmentations des tarifs d'électricité. On est le seul parti qui le dit.

Comment pensez-vous vous imposer face aux candidats néo-démocrate et progressiste-conservateur?

En tant que chef du parti, je peux faire une différence au Palais législatif. Je peux mettre en évidence les besoins de Saint-Boniface d'une façon plus efficace. Les autres candidats auraient peut-être des difficultés à le faire. Un autre élu conservateur se retrouverait avec une quarantaine d'autres députés. M. Pallister a du mal à écouter d'autres personnes. Ce serait l'opportunité d'avoir un chef, un leader à Saint-Boniface. Avec de nouvelles idées.

Les besoins de Saint-Boniface, quels sont-ils?

Il y a eu les coupures au Bureau de l'éducation française. On a demandé au gouvernement conservateur de renverser sa décision. Ça affecte les francophones, les francophiles. J'ai quatre enfants en écoles d'immersion qui sont affectés.

C'est très important de non seulement préserver l'éducation française, mais aussi de la promouvoir. C'est quelque chose qui était important pour mes parents, qui ont lutté pour qu'il y ait des écoles d'immersion, comme l'école Sacré-Cœur, où je suis allé. Parce qu'ils croyaient au bilinguisme pour leurs enfants. Et j'y crois aussi.


Dougald Lamont, le chef candidat.

Photo : Valentin Cueff

Vous songez aussi aborder d'autres thèmes ?

Il y a aussi la santé. Je pense à l'Hôpital Saint-Boniface et aux travaux de la salle d'urgences. Je me dis que c'est un peu tard. Le gouvernement de M. Pallister a fermé des salles dans d'autres hôpitaux. On peut investir dans un meilleur système de santé. Quand on développe les politiques, on les développe en écoutant.

On a aussi parlé avec Marion Willis, une activiste à Morberg House. Elle travaille avec les gens sans-abri et les personnes qui ont des addictions.

Cette élection représente pour les libéraux une chance de devenir un parti reconnu au Palais législatif…

Si je suis élu comme député, ça nous donnera effectivement l'opportunité de faire beaucoup plus pour nos communautés, pour Saint-Boniface, pour chacune des circonscriptions que représentent Jon Gerrard, Cindy Lamoureux et Judy Klassen. Un troisième parti au Palais législatif ferait la différence, parce que ce serait des voix différentes, progressistes, qui veulent des solutions pour améliorer notre province.

Une des choses frustrantes à l'Assemblée législative, c'est qu'il y a juste un échange de reproches. Le NPD se plaint quand les conservateurs font quelque chose. Les conservateurs disent qu'ils le font à cause des erreurs du NPD quand il était au pouvoir.

Ce qu'on veut faire, c'est présenter des idées nouvelles.

Les gens à Saint-Boniface sont progressistes. C'était un siège libéral de 1988 à 1999, occupé par Neil Gaudry, chef intérimaire du parti, un homme très populaire. On veut se présenter comme un parti avec une vision concrète.

Qu'entendez-vous par progressiste?

J'applique cet adjectif surtout au niveau de l'économie. Il faut qu'on ait une économie qui travaille pour tout le monde et pas seulement pour une poignée de gens. C'est une chose qu'on veut changer à Saint-Boniface, mais aussi à travers le Manitoba. Même si l'économie se porte mieux, beaucoup de gens se sentent abandonnés. Il faut avoir une économie plus égalitaire et créer de nouveaux emplois, et de bons emplois. Il n'y a pas eu assez d'efforts, ou d'attention portée sur ce domaine.

À qui fera face Dougald Lamont?

À l'heure d'écrire ces lignes, le Nouveau parti démocratique a trois candidats à son investiture : Blandine Tona, Lauralee Gooding et Simon Normandeau. Du côté des progressistes-conservateurs, seul Mamadou Ka a fait savoir qu'il était candidat pour représenter le parti.

Élections Manitoba a fait savoir que la dernière date possible pour l'élection partielle de Saint-Boniface sera le 28 août. En effet, un siège de député ne peut être laissé vacant plus de 180 jours, et l'élection doit se tenir un mardi.

COLLES ET BRICOLES - RÉPONSE



La règle d'accord concernait l'adjectif *demi* qui s'accorde seulement en genre dans l'expression et *demi*. On écrira donc par exemple *deux heures et demie* et *deux litres et demi*.

Le mot écrit selon la nouvelle orthographe est *microondes*. De plus en plus, on tend à souder les mots composés qui s'écrivaient auparavant avec un trait d'union.

La cloche va sonner pour de bon

« Des fois, il n'y avait plus de moi...»

Le compte à rebours est commencé. Les prochains congés de Roland Chartier seront plus longs qu'une simple semaine de relâche, ou encore les vacances estivales. À compter du 29 juin, la retraite attend ce prof de sciences.



Roland Chartier dans sa classe de sciences au Collège Louis-Riel.

photo : Catherine Dulude


CATHERINE DULUDE
cdulude@la-liberte.mb.ca

En passant le pas de la porte du Collège Louis-Riel pour rencontrer Roland Chartier, on a plutôt l'impression d'être accueilli dans la maison du vétéran professeur, que dans son milieu de travail. Les coins de son sourire, bien encadrés par sa barbe blanche, chatouillent ses oreilles. Son timbre de voix est porteur d'un entrain qui ne peut être qu'authentique.

Il arpente les couloirs du Collège depuis 16 ans, mais sa carrière d'enseignant s'est échelonnée sur 38 années. À l'idée de quitter son cadre de vie, l'enseignant se dit ambivalent. « C'est pas seulement ton gagne-pain, c'est tes amis aussi. L'énergie dans une école, c'est spécial. En septembre, ça va être vide. Normalement, on se prépare pour la rentrée. Mais là, je me prépare pour la sortie. »

Jeune étudiant, le natif d'Aubigny voulait sortir de sa zone de confort lorsqu'il a été question de choisir son université. C'est pourquoi il s'est dirigé vers l'Université du Manitoba. Il explique : « Ç'a été tout un choc, je venais d'un tout petit village. » Il a ensuite fait ses premiers pas en immersion française dans plusieurs écoles de la capitale manitobaine, en plus d'une escale de trois ans au Yukon.

Ce n'est qu'une fois embauché au Collège Louis-Riel que Roland Chartier a réalisé que ses choix avaient joué sur son identité francophone. « Aboutir ici, je me suis dit *wow*! J'aurais dû faire ça longtemps avant. C'est beaucoup plus moi-même, ici. Si c'était à refaire, j'irais à l'Université de Saint-Boniface pour commencer. »

Et pourtant, elle est changeante, cette identité francophone. Roland Chartier témoigne : « Avec les nouveaux arrivants, la langue est encore forte. Pour la francophonie c'est une super chose, parce que nos élèves franco-manitobains peuvent voir que le français est utilisé ailleurs. Les personnes qui viennent ici amènent une différente saveur au français. »

Le prof de sciences souligne aussi d'autres changements qui ont marqué sa carrière. « L'évolution de l'ordinateur et toutes les choses à l'ordi, c'est un grand changement. Je me force à ne plus me servir de mes acétates! Parce que oui, l'ordinateur c'est un super bon outil… Mais juste quand ça marche! ».

S'il n'a jamais eu de regrets sur son choix de carrière, à y repenser, il aurait tout de même mené son quotidien autrement. « Je me serais organisé pour prendre plus soin de moi-même. On se donne continuellement à nos élèves, c'est un acquis. Quand t'enseignes, faut que tu le fasses. Tu te donnes aussi à ta famille. Et on dirait qu'il n'y avait plus de moi à la fin. Là je suis heureux de me retrouver, mais j'aurais dû le faire avant. »

Visiblement ému, Roland Chartier tient à remercier ses « merveilleux collègues », et ses élèves. « Quand les jeunes apprennent quelque chose et qu'ils sont fiers d'eux… Ça, ça va me manquer. »

Alors qu'il ne reste que quelques mois avant qu'il ne mette la touche finale à sa carrière, l'homme contemple déjà son avenir. « J'ai toujours été passionné par les oiseaux, et la photo. » Des plans de retraite qui devraient le tenir occupé et lui permettre de retrouver tout son « moi ».

SUDOKU

PROBLÈME N° 595

		9		2		7		1
2				9				
		3	6		5			
	9					5	7	
8	3		2		1	4		
7	4			5	6		8	3
			7					8
1	6					2		
		8		4				7

RÉPONSE DU N° 594

1	6	8	9	5	2	4	3	7
9	4	2	1	7	3	8	5	6
7	3	5	4	6	8	2	1	9
6	2	1	7	4	9	3	8	5
4	8	7	5	3	1	9	6	2
5	9	3	8	2	6	1	7	4
8	1	4	6	9	7	5	2	3
3	7	9	2	8	5	6	4	1
2	5	6	3	1	4	7	9	8

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 964

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											■	
2									■			
3						■						
4								■			■	
5				■								
6									■			
7					■							
8							■					
9			■									■
10		■								■		
11								■				
12				■								

HORIZONTALEMENT

1- Qui est restée en vie après un évènement ayant fait des victimes.
2- Se dit d'un carpelle à un seul ovule. – Liquide.
3- Petite brise subite et passagère. – Contenu exact d'un acte.
4- Lâche, veule. – Patrie d'Abraham.
5- Ce qui échoit à chacun. – Hydrocarbures d'origine végétale.
6- Parvienne à se faire accorder ce qu'il désire. – Canton suisse.
7- Dans les Alpes-de-Haute-Provence. – Répandait une odeur.
8- Long sac. – Chef d'atelier.
9- Le cœur a le sien. – Modifie légèrement quelque chose.
10- Être projeté avec violence. – Ruisselet.
11- Regardant avec dédain. – Octroi de la vie sauve à un ennemi vaincu.
12- Possédas. – Élimine, anéantit.

VERTICALEMENT

1- Qui surplombe.
2- Qui n'ont qu'un seul lobe. – Adverbe.
3- Sourires de jeunes enfants à l'adresse de quelqu'un. – Exprime.
4- Volonté, intention. – Renard.
5- Labiée à fleurs jaunes. – Femme de lettres canadienne (1845-1924).
6- Perçu par les yeux. – Donne des indications.
7- Disposé un à un en spirale le long de la tige. – Boucha avec du lut.
8- Venue au monde. – Esprit.
9- Prête pour le bain. – Mît pour titre dans un journal.
10- Faisant un éternuement. – Gamme.
11- Doublée. – Construiras.
12- Liquide analogue à la lymphe. – Indéfini.

RÉPONSES DU N° 963

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	R	E	S	I	S	T	A	N	T	E	■	E
2	E	X	E	R	C	E	■	O	R	V	E	T
3	C	H	I	E	E	■	E	L	E	A	T	E
4	R	E	M	■	L	A	V	I	S	S	E	■
5	U	R	E	T	E	R	E	S	■	E	T	A
6	D	E	■	A	R	E	N	A	C	E	E	S
7	E	D	I	T	A	N	T	■	A	S	E	S
8	S	E	N	A	T	E	U	R	S	■	S	I
9	C	R	I	N	■	S	E	I	T	A	■	S
10	E	■	T	E	R	■	L	A	I	C	A	T
11	N	U	I	S	E	S	■	I	N	U	L	E
12	T	U	E	■	M	A	R	T	E	L	E	R

COLLES ET BRICOLES AVEC EDDY

Chronique de langue du Service de perfectionnement linguistique de l'Université de Saint-Boniface par Danielle Séguin-Tétreault

Toutes les deux semaines, suivez les aventures d'Eddy Moidon, et amusez-vous en même temps à mettre vos connaissances du français oral et écrit à l'épreuve.





DANIELLE Séguin-Tétreault

Salut, c'est moi, Eddy Moidon. Cette semaine, je vous invite à trouver dans le texte ci-dessous une règle d'accord de l'adjectif particulière et un terme écrit selon la nouvelle orthographe. À votre loupe!

Y a-t-il un microondes dans votre lieu de travail? Dans le mien, oui, il y en a un, un seul, et ce n'est pas suffisant. Je travaille en construction, moi, je fais des efforts physiques énormes, moi, et à midi, j'ai FAIM! J'ai besoin du microondes au plus vite! Alors, quand je me retrouve à faire la queue pour réchauffer mon repas, je deviens très, très impatient. Évidemment, la personne devant moi a toujours envie de faire la conversation en attendant que ses deux minutes et demie de réchauffement soient écoulées. Deux minutes et demie devant un microondes, surtout quand ce n'est même pas pour réchauffer MON repas, c'est interminaaaaaaable! L'autre jour, j'ai dû endurer le monologue de mon collègue Pierre-Paul pendant que j'étais tenaillé par la faim :

« Eddy, hier soir, ma copine m'a obligé à écouter un film faimlandais. J'ai dormi du début à la faim. Ma copine ne m'a pas trouvé très faim. Hé! Je réchauffe de l'excellent aiglefaim qu'on a mangé hier soir. On recevait mon cousin de Daufaim. Même lui qui est un bec faim l'a adoré. En tout cas, j'ai... mais enfaim, Eddy, qu'est-ce que tu fais là? »

Je n'en pouvais plus, il restait 30 secondes au réchauffement, mais j'ai ouvert la porte du microondes et j'ai sorti l'assiette de Pierre-Paul en rugissant. Je le sais, je le sais, ce n'est pas très respectueux et je me suis excusé. Rassurez-vous, Pierre-Paul a pu déguster son délicieux poisson bien assez chaud. Demain, j'apporte un sandwich au travail et je le dévorerai dès que mon estomac criera famine, Sainte-Égoïne!

Avez-vous trouvé la réponse? Allez vérifier à la page 13.

Voilà, c'est tout. Bonne semaine. Et n'oubliez pas, parfois quand on attend devant un microondes, la « faim » justifie les moyens.

Eddy Moidon

Le Calendrier communautaire

233-ALLÔ
CENTRE D'INFORMATION

147, boulevard Provencher, Unité 106
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G2
204-233-ALLÔ (2556) 1-800-665-4443
Télec : 204-977-8551 233allo@sfm.mb.ca

Pour alléger le texte et permettre la publication d'un maximum d'évènements, seuls les détails principaux des activités figurent. Tous les détails sont affichés dans le Calendrier communautaire du 233-ALLÔ au www.sfm.mb.ca/calendrier

Évènements et activités :

4 avril • AGA de la radio communautaire envol91 FM • 204-233-4243

5 avril • Soirée Chansonnier – Édouard Lamontagne• Université de Saint-Boniface • 204-233-0210

6 – 7 avril • Bonspiel de la francophonie manitobaine • DAS • 204-233-2556

7 – 8 • Festival – Temps des sucres • Musée de Saint-Pierre-Jolys • 204-792-6149

9 avril • Atelier – Soirée Sushis • École Précieux-Sang• 204-233-4327

10 avril • Soirée bibliothèque • Bibliothèque Taché• 204-878-9488

11 avril • Vidéoconférence CNFS • Université de Saint-Boniface • 204-233-0210

11 avril • Groupe de discussion critique avec Dominique Rey • La Maison des artistes visuels francophones • 204-237-5964

12, 19 et 26 avril • Atelier – Le perlé Métis Printemps • Musée de Saint-Boniface • 204-237-4500 poste 420

12 avril • Concert – Laurence Jalbert • Université de Saint-Boniface • 204-233-2556

13 avril • Atelier – Danse folklorique française • CCFM • 204-202-4897

13 avril • Cinéma – Nocturama de Bertrand Bonnello • Alliance Française du Manitoba • 204-477-1515

14 avril • Théâtre – Avant l'archipel • Cercle Molière • 204-233-8053

14 avril • Spectacle – Perdu en quoi? • LIM • CCFM • 204-233-8972

17 avril • Forum – Français pour l'avenir • SFM • 204-233-4915

19 avril • AGA des ÉMR • Éducatrices et Éducateurs manitobains à la retraire • 204-882-2493

19 avril • Vernissage – Les Dernières filles • La Maison des artistes visuels francophones • 204-237-5964

19 avril • Médiathon 2018 de Radio Canada au profit du 100 Nons• 1-800-665-4443

20 avril • Concert – Armand Legal et Jeanine Guyot • Paroisse Précieux-Sang • 204-237-5964

25 avril • Jeux du printemps à Saint Agathe • Paroisse Précieux- Sang • 204-237-5964

26 avril • Fosse aux lions • CDEM • 204-925-2320

29 avril • Concert – OPUS • La Chorale des Intrépides • 204-233-2556

2 mai • Grouille ou Rouille • Université de Saint-Boniface • 204-233-2556

Programmations :

Lundis • Rencontre Weight Watchers en français

Mardis Jazz

Jours de semaine • Santé 55+

Expositions d'art :

Carrées et Paysans • La Maison des artistes visuels francophones

Les Dernières filles • La Maison des artistes visuels francophones

Vous souhaitez annoncer votre évènement dans ce calendrier? Soumettez les détails de l'activité le mois précédant à 233allo@sfm.mb.ca





Le calendrier est publié dans le journal UNE SEULE FOIS par mois et ce, la première semaine du mois. Veuillez nous communiquer les détails de vos évènements du mois suivant, avant le dernier mercredi du mois.



DANS NOS ÉCOLES

Dans nos écoles est une vitrine exceptionnelle pour faire connaître les activités de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) : les réussites des élèves de la maternelle au secondaire et sa programmation d'excellence.

Ce rendez-vous hebdomadaire revient sur ce qui s'est passé dans les 23 écoles de la DSFM et annonce les évènements à venir.

Restez informés en suivant Dans nos écoles chaque semaine dans le journal ***La Liberté*** et sur le site DSFM.mb.ca

Vous êtes enseignant(e) et vous voulez aussi partager l'un de vos succès? Contactez Manella ecoles@la-liberte.mb.ca



DSFM.CSFM



DSFM_Officiel



DSFM_Alerte

Apprendre à grandir en santé



La DSFM reconnaît que la bonne santé mentale et le bien-être sont essentiels à des apprentissages de qualité chez les élèves. De concert avec ses partenaires et les équipes scolaires, la division s'engage à créer un climat d'ouverture et de confiance dans un environnement sécuritaire.

Le cahier spécial dessine un portrait des actions mises en place pour que chaque apprenante et apprenant puisse apprendre et grandir en santé.

La publication est accessible au site Web DSFM.MB.ca

Des jeunes de Léo-Rémillard peaufinent leur style oratoire

Verbalisation – Enrichissement – Réussite

Dans l'apprentissage du français au Manitoba, l'oral tient une place capitale. Afin d'entraîner les élèves à s'exprimer dans un espace structuré, l'équipe pédagogique du Centre scolaire Léo-Rémillard a organisé pour la deuxième année un concours oratoire.

Le directeur adjoint Bathélemy Bolivar indique que ce concours vise à « valoriser la langue, renforcer l'appartenance au français, et créer un espace dans lequel les jeunes peuvent donner leurs opinions dans l'apprentissage de la démocratie et des valeurs de notre société. Nous voulons que les élèves maîtrisent le côté discursif du langage. C'est bien de voir les jeunes qui présentent, et leurs pairs qui écoutent religieusement les discours et supportent l'activité. »

À la clé de ce concours : une place au concours oratoire divisionnaire qui se tiendra le 12 avril dans la catégorie 9e et 10e années; et deux places dans la catégorie 11e et 12e. Les gagnants accèderont au concours provincial. Le 16 mars, ils étaient 14 participants.

> *« C'est plus qu'un concours, ce sont des apprentissages dont on a besoin pour la vie. »*
> Xavier Champagne, 10e année.

Les sujets du concours étaient libres, comme le note l'orthopédagogue Annabelle Lambert. « Les élèves ont fait les recherches en fonction de ce qu'ils voulaient partager. L'enseignante Laura Marquié est passée dans les classes pour faire des ateliers et les préparer au concours. » Bathélemy Bolivar ajoute : « On peut voir les habitudes de nos jeunes à chercher l'information et à intégrer des sources scientifiques dans les discours. Il y a eu de l'originalité dans les présentations, avec de l'humour et de la rhétorique pour convaincre. On remarque le travail des enseignants accompagnateurs. »

Xavier Champagne, en 10e année, l'a remporté dans sa catégorie. « C'était ma deuxième participation. Je n'avais pas gagné l'année dernière, mais j'ai beaucoup appris de ma défaite. L'été dernier, j'ai participé à une compétition d'art oratoire à Moncton, et j'ai fini 4e de la catégorie 9e à 12e année. J'espère pouvoir participer à une compétition nationale. » En 11e et 12e années, les gagnantes étaient Zara Ramlal et Victoria Deakin, deux élèves de 12e année.



Dans la catégorie d'Alexandre Dupré et de Xavier Champagne, neuf participants visaient la première place. Chez les 11e et 12e années, ils étaient cinq.

La présentation de Xavier Champagne s'opposait à l'intelligence artificielle. « Stephen Hawking est décédé récemment, et lui, comme Bill Gates, s'opposent à cette idée. Ça représente une perte d'emploi, mais aussi des dangers militaires et sociaux. En plus de mes recherches, j'ai demandé aux gens autour de moi ce qu'ils craignaient de l'intelligence artificielle. J'ai utilisé leurs exemples. Comme ça, ils se sentaient rattachés à mon sujet. »

Fort de sa victoire, Xavier Champagne se prépare pour l'avenir. « Une recherche dit que la caractéristique que les employeurs recherchent le plus est la communication. Donc c'est plus qu'un concours, ce sont des apprentissages dont on a besoin pour la vie. J'espère devenir avocat, et au tribunal, il faut convaincre le jury que tu as raison. »

Alexandre Dupré, en 9e année, a participé pour l'expérience. « Le concours m'a permis d'améliorer mes compétences pour parler devant un gros groupe. J'ai appris qu'il fallait avoir un bon discours pour vraiment convaincre. J'ai entendu une présentation sur le traitement de la police par les médias sociaux. Ça fait vraiment réfléchir à ce qu'on lit sur internet. »

Célébrons nos succès!

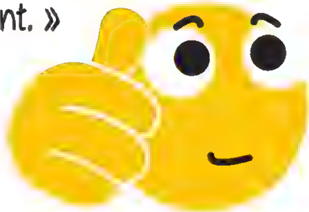


Depuis bien des années, les élèves des ensembles de jazz du Collège Louis-Riel prennent part au Festival de jazz de Brandon. Du 15 au 17 mars, 38 jeunes de la 9e à la 12e année ont fait le déplacement pour participer à ce festival non compétitif qui réunit des écoles de partout au Manitoba. Les ensembles Lundi jazz et Mardi jazz ont chacun joué trois pièces, qu'ils avaient déjà présentées à la soirée Big Band, organisée au début du mois de mars.



Annika Magee,
7e année,
École Roméo-Dallaire

« J'aime beaucoup les enseignants. J'aime apprendre en français parce que ça nous donne plus d'opportunités dans la vie. J'aime beaucoup le système Sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STIM). Notre enseignante a acheté des robots qu'on contrôlait avec l'iPad. C'était vraiment amusant. »



Les 6e années de Réal-Bérard s'envolent dans les nuages

Aviation – Enseignements – Passion



Entre deux voyages autour du monde, le pilote Daniel Fillion s'est posé à l'École communautaire Réal-Bérard pour présenter son métier aux 6e années.

Passionnée d'aviation, Stéphanie Hayma, enseignante à l'École communautaire Réal-Bérard, a pris plaisir à enseigner l'unité de vol à sa classe de 6e année. Et quoi de mieux que la visite d'un vrai pilote pour concrétiser ces apprentissages?

C'est l'expérience vécue par les élèves de 6e année le mercredi 28 février. Daniel Fillion, pilote d'Air Canada, a fait escale à l'École communautaire Réal-Bérard pour une présentation sur les avions, son métier et ses voyages à l'étranger. Stéphanie Hayma raconte : « Daniel Fillion fait des vols internationaux à bord d'un Boeing 777. Il avait apporté des photos de Chine, d'Inde, de partout dans le monde. C'était intéressant que les élèves puissent voir d'autres coins de la planète. »

« Un des écrans sert à indiquer les directions, pour savoir où est la terre et où est le ciel, parce qu'on est dans les nuages. »

Jonas Grenier, 6e année.

Avec cette activité, les élèves ont pu renforcer les concepts vus en classe. « On a revu le vocabulaire, les différentes forces qui agissent sur l'avion pour qu'il puisse voler. Les élèves avaient préparé des questions au préalable. Daniel Fillion a répondu à tout le monde. Il a montré le simulateur, les sons des avions… il est vraiment passionné. Chez les élèves, j'ai vu que le goût du voyage et la curiosité de la découverte étaient certainement là. Après la visite, les élèves ont écrit des cartes de remerciement. »

Daniel Fillion a également abordé la formation à suivre pour devenir pilote. « On a beaucoup parlé des cours à suivre et des compétences à acquérir. Il nous a parlé du simulateur, et a expliqué que les pilotes devaient passer un test tous les six mois pour s'assurer qu'ils avaient encore les connaissances requises pour piloter. »

Jonas Grenier a bien profité de ces enseignements. « Je suis intéressé à travailler sur des avions, parce que je veux voyager et visiter d'autres pays. Je connaissais déjà les différentes parties de l'avion, mais j'ai appris plus de choses. Par exemple, il y a trois boutons qui ont la même fonction. Comme ça, si un ne fonctionne pas, on peut en utiliser un autre. Il y a aussi des écrans. Il y en a un qui sert à indiquer les directions, pour savoir où est la terre et où est le ciel, parce qu'on est dans les nuages. »

Tarren Griffin-Forest, lui, a beaucoup appris sur le vol. « Avant la visite, je savais que l'avion avait des gouvernails, des fois des hélices, un cockpit, que le fuselage était au milieu et la queue à l'arrière de l'appareil. Le pilote nous a appris à quelle hauteur les avions volent. » Et Tarren a aussi retenu les procédures d'atterrissage d'urgence. « S'il faut atterrir plus tôt que prévu et que le train d'atterrissage ne fonctionne pas, le pilote va enlever tout les gaz et essayer d'atterrir sur le ventre. »

À noter

LES ACTIVITÉS SCOLAIRES

Du 6 au 8 avril,
Camp JMCA EST,
élèves de la 9e à la 12e année,
Camp Moose Lake.

Du 13 au 15 avril,
Camp JMCA Est,
Camp Moose Lake.

Du 16 au 8 avril,
Camp Fendez le bois,
Camp Moose Lake.

Le 20 avril,
Championnat divisionnaire de badminton,
9e et 10e années.

LA COMMISSION SCOLAIRE

Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine,
le mercredi 25 avril à 19 h,
au bureau divisionnaire, Lorette.

CONGÉ

Le 9 avril,
congé pour les élèves des écoles Gabrielle-Roy, Lagimodière, Noël-Ritchot, Pointe-de-Chênes, Notre-Dame, Réal-Bérard, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Joachim et Sainte-Agathe.
Journée d'administration.

Le 16 avril,
congé pour les élèves des écoles Aurèle-Lemoine, Gilbert-Rosset, Jours de Plaines, La Source, La Voie du Nord, Saint-Georges, Saint-Lazare, Christine-Lespérance, Lacerte, Léo-Rémillard, Louis-Riel, Précieux-Sang, Roméo-Dallaire et Taché.
Journée d'administration.



Avis aux parents de la DSFM : Afin d'être avisé des annulations de transport scolaire, des fermetures d'école ou des retards d'autobus, pour cause de situations d'urgence ou d'intempéries, abonnez-vous à Twitter (#DSFM_ALERTE).

Une auteure donne voix à son patrimoine métis

Se reconstruire, par le roman de Batoche

Enfant, Maia Caron ne savait pas qu'elle était métisse, ou encore descendante de Métis qui ont côtoyé Louis Riel à Batoche en 1885. Pour ramener à elle son héritage, la Torontoise a donné la parole à Riel et à ses ancêtres, dans son tout premier roman, *Song of Batoche.*



Maia Caron, au Musée de Saint-Boniface, contemple le fusil de Damase Carrière, un des combattants métis à la bataille de Batoche, dont elle a décrit la mort dans *Song of Batoche*. « Damase Carrière était blessé et ne pouvait pas s'enfuir. Les troupes de Middleton l'ont attaché au bout d'une corde, et l'ont traîné derrière leurs chevaux jusqu'à ce qu'il soit mort. »

photo : Daniel Bahuaud

Daniel BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca

Vous ne saviez vraiment pas que vous étiez métisse…

Maia Caron : Effectivement. Mon père, Allan Caron ne le savait pas non plus. Pourtant, il a grandi à Batoche, sur la terre de Jean Caron, mon arrière-arrière-grand-père.

Comme bien des Métis de la Rivière-Rouge, Jean Caron avait quitté le Manitoba parce qu'on l'avait dérobé d'une des terres promises aux Métis lors de la création de la province.

C'est sur la terre de Jean Caron que le général Middleton a établi son quartier général lors de la bataille de Batoche. Au premier jour de la bataille, les troupes ont détruit sa maison. Papa retrouvait parfois des cartouches dans les champs. Ma grand-mère lui disait de les jeter, parce que, affirmait-elle : *La famille n'a rien à voir avec ces Métis rebelles!*

On avait donc carrément renié l'héritage métis?

M. C. : Oui, tout probablement parce que la famille en avait honte. C'était souvent comme ça, autrefois. Et même jusqu'à bien récemment. La « tradition » familiale voulait que nos ancêtres étaient espagnols et français. Ce n'est que dans ma vingtaine que j'ai appris la vérité, en même temps que mon père, lorsqu'il s'est mis à creuser dans la généalogie familiale.

Dans votre roman qui raconte la bataille de Batoche, vous mettez en scène plusieurs de vos ancêtres. C'était donc voulu?

M. C. : Pas du tout. Quand j'ai eu l'idée d'écrire un roman historique, il y a cinq ans, je voulais tout simplement explorer une période déterminante de mon patrimoine métis. C'est en faisant ma recherche que je me suis rendue compte que plusieurs ancêtres paternels et maternels se trouvaient à Batoche lors de la bataille.

J'ai été sidérée quand j'ai retrouvé un témoignage de mon arrière-arrière-grand-mère, Marguerite Dumas Caron, dans la documentation de l'historien Lawrence Barkwell. Il semblerait qu'après la bataille à la Coulée des Tourond (Fish Creek) du 24 avril 1885, Marguerite Dumas Caron aurait confronté Riel. Riel priait, tranquillement. Elle lui aurait dit : *Nos hommes sont entourés par l'ennemi. Que vas-tu faire?*

Ce moment, il revit dans votre roman…

M. C. : Oui. Et aussi la présence de mon arrière-arrière-grand-père maternel, Pierre Parenteau. Il avait 68 ans lors de la bataille. Il était trop âgé pour se battre. Ce qui ne l'a pas empêché d'être enchaîné avec d'autres prisonniers après la bataille. Pour les troupes de Middleton, c'était un ennemi. Un ami de Riel, de Saint-Norbert, qui avait siégé au gouvernement provisoire de 1869.

C'était un défi de faire parler, penser et ressentir vos ancêtres, ou encore Riel?

M. C. : Ah oui! On n'est pas dans la pure fiction. Il fallait faire une recherche approfondie. Je ne voulais rien inventer de toutes pièces. Pour Riel, j'ai lu sa poésie, son journal, sa correspondance, comme une détective qui scrute le terrain où un crime s'est déroulé, pour reconstituer autant de détails que possible. En me basant sur la documentation, j'ai pu reconstruire et imaginer les sentiments et la pensée intérieure de Riel.

Et qui était Riel, à votre avis?

M. C. : Un homme admirable, complexe. Passionné et sensible, le Riel de 1885 est préoccupé du moral des combattants métis. Il prie Dieu pour avoir l'inspiration requise pour à son tour inspirer ses troupes. Il se voit comme un nouveau Moïse, guidant son peuple en exil.

C'est aussi un homme profondément blessé par la trahison de John A. Macdonald à l'endroit des Métis. Une mélancolie plane sur son âme. C'est ce Riel, celui qu'on peut découvrir dans ses propres écrits, que j'ai tâché de dépeindre.

CULTUREL

Daniel Raiskin au bâton de l'Orchestre symphonique de Winnipeg

« L'orchestre est fait d'égaux, pas d'égos »

Daniel Raiskin, le nouveau directeur musical de l'Orchestre symphonique de Winnipeg, croit qu'un chef d'orchestre doit avant tout respecter les musiciens qu'il dirige. Rencontre avec un homme doué d'une immense ouverture d'esprit.

Daniel BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca

Daniel Raiskin a dirigé des orchestres partout au monde, de Düsseldorf à Hong Kong, d'Athènes à Osaka. Le natif de Saint-Pétersbourg a la réputation d'être apprécié autant des mélomanes que de ses pairs musiciens.

« J'ai toujours gardé le souvenir de jouer l'alto dans l'orchestre du conservatoire de Saint-Pétersbourg. Je sais ce que j'attends d'un chef d'orchestre. Je veux qu'il m'inspire.

« Après tout, à la base, c'est quoi un chef d'orchestre? Un musicien. Les musiciens d'un orchestre symphonique sont bien formés. Comme lui. Ils ont cette capacité d'être inspirés, et de donner leur maximum. Comme lui. Alors le rôle principal d'un chef d'orchestre est de leur inspirer confiance. Qu'ensemble, sous sa direction, les musiciens puissent livrer une performance qui soit à leur hauteur. Et qui reflète autant leurs talent individuels et collectifs que ceux de celui qui est au bâton. »


photo : Daniel Bahuaud

Daniel Raiskin : « Étant de Saint-Pétersbourg, j'ai une grande prédilection pour les grands compositeurs russes. Chostakovitch, Moussorgski, Tchaïkovski. J'aime aussi faire découvrir des compositeurs moins connus, ou moins programmés, comme l'Autrichien Erich Wolfgang Korngold ou l'Allemand Berthold Goldschmidt. »

Faut-il lire dans cette approche une conception plus égalitaire, qui reflèterait les anciennes écoles soviétiques de direction d'orchestre?

« Ce serait réduire une philosophie musicale à sa plus simple expression. Et surtout renier l'esprit musical russe, qui a été formé bien longtemps avant la Révolution de 1917. Cet esprit est plus communautaire que celui de l'Europe de l'Ouest. Je suis de culture juive, mais je sais pertinemment que l'Église orthodoxe a profondément contribué à cet esprit. Le christianisme occidental est plus individualiste. Les églises orientales mettent plutôt l'accent sur la communauté. Chaque musicien, chaque choriste, ainsi que leur directeur musical, contribuent à la gloire de Dieu. De manière plus terre à terre, disons qu'il s'agit de contribuer à donner le meilleur de soi pour la communauté. »

De culture, Daniel Raiskin ne saurait donc succomber au culte du maestro. « J'ai été vacciné contre le phénomène il y a bien longtemps, grâce à mes professeurs de direction musicale. Notamment Lev Savich, qui a été une grande inspiration. Il rappelait souvent qu'un orchestre est composé d'égaux. Pas d'égos. On n'a rien à gagner à crier, à insulter les musiciens ou se laisser emporter par des sautes d'humeur. »

Et tout à gagner d'être leur collaborateur?

« Absolument. Ça prend beaucoup d'écoute. En fait, le rôle principal d'un chef d'orchestre est d'écouter. Quand un orchestre répète, j'ai beau avoir mes idées par rapport aux tempi, aux accents, aux phrasées. Grâce à une écoute active, très souvent je m'aperçois que les musiciens m'offrent quelque chose de différent, mais de tout aussi beau, ou expressif, que ce que j'envisageais. Alors j'ajuste mon tir.

« Naturellement, je voudrais mettre de moi-même dans l'interprétation. Avant de répéter, j'ai déjà passé un ou deux mois à revoir la partition d'un ouvrage. J'ai déjà beaucoup réfléchi. Les musiciens aussi. Peut-être pas aussi longtemps, mais une suggestion sera toujours appréciée. Même si, au bout du compte, je ne l'intègre pas. »

Daniel Raiskin note que le chef d'orchestre doit être psychologue. « Dans le meilleur sens de l'expression. Lorsqu'on répète, je veux motiver, inspirer. Et pas manipuler. Je veux créer avec chaque musicien. Et je ne veux surtout pas qu'il se sente comme un petit rouage dans une grande machine à musique.

« Ce travail se poursuit hors de la salle de concert. La musique est un art très sensible. Le public le sait. C'est émouvant et enrichissant, intense et prenant d'accueillir une bonne performance. Imaginez ce que ça représente de la produire. À chaque concert, les musiciens donnent un peu de leur corps, de leur système nerveux, voire même de leur âme. Et aussi, comme nous tous, ils peuvent avoir leurs préoccupations, leurs distractions : la vie, la famille. Il faut les respecter, les écouter. »

Daniel Raiskin a dirigé l'Orchestre symphonique de Winnipeg trois fois depuis 2015. Il s'estime particulièrement choyé. « Dès la première répétition, j'étais bouleversé, tant les musiciens avaient tout de suite démontré une capacité d'écoute extraordinaire. C'était comme ces rencontres fortuites, où on nous présente quelqu'un pour la première fois et qu'on a l'impression de connaître depuis bien longtemps déjà. Je me suis senti libre de créer, de me laisser emporter par la musique. Et de ne pas être tenté de regarder ma montre pour voir combien de temps il nous restait. Et ça, c'est précieux. Je peux vous assurer que dans le monde de la musique, une telle expérience est rarissime. »

Un projet cinématographique qui fera parler de lui

L'avenir de l'Arctique au cœur de *Breaking Ice*

***Breaking Ice*, c'est un aperçu de la vie sur un brise-glace de recherche, au beau milieu de l'Arctique. À travers son premier long-métrage documentaire, Christopher Paetkau transmet un message sur des enjeux environnementaux cruciaux pour le Canada et le monde entier. Entre frissons et passion.**

MORGANE LEMÉE
mlemee@la-liberte.mb.ca

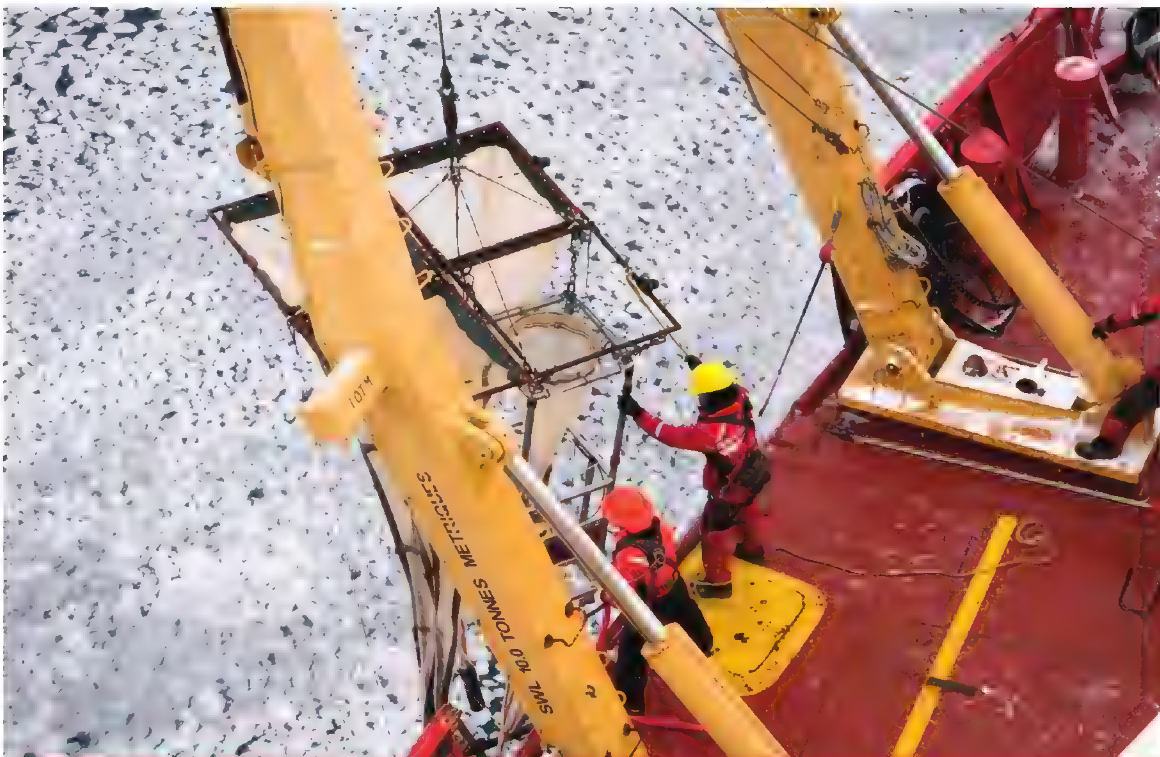
Christopher Paetkau, Trevor Gill et Carlyle Paetkau ont fondé la maison de production manitobaine Build Films en 2013. Après plusieurs documentaires et publicités, *Breaking Ice* est leur plus grand projet. Il vise d'ailleurs à répondre au point central de leur mission : les enjeux de l'Arctique.

« Nous travaillons beaucoup dans l'Arctique, surtout sur des aires marines protégées. Au début, c'était une question de curiosité. Puis, ça nous a vraiment pris aux tripes. Une fois là, on réalise à quel point ces paysages sont complexes et fascinants. Pour nous, l'émotion n'est pas d'avoir une caméra entre les mains. Elle vient d'être capable de transmettre un message.

« Quand vous sentez le sol littéralement fondre sous vos pieds et que vous savez que des gens vivent ici, il y a vraiment de quoi se poser des questions. À mon avis, l'Arctique est d'une actualité brûlante. Il y a tant de choses à entreprendre. »

Le tournage de *Breaking Ice* a commencé en 2015. Au total, Christopher Paetkau a passé six semaines sur l'Amundsen, un brise-glace capable de fendre des épaisseurs de 4,5 mètres. En partant de Kugluktuk, au Nunavut, jusqu'à la ville de Québec, puis en direction de la baie d'Hudson, le voyage peut paraître long. Mais l'effort vaut le détour, car ce navire est un pilier de la recherche canadienne en Arctique. Il fournit des informations scientifiques vitales pour le pays. Une des principales raisons pour lesquelles le réalisateur a postulé auprès de ArticNet, afin de partir sur l'Amundsen. Lors de son expédition, Christopher Paetkau et la réalisatrice québécoise Sira Chayer, son homologue francophone sur ce projet, étaient les seuls médias à bord.

Les conditions de vie des scientifiques, Christopher Paetkau les a vécues. « Au premier abord, tout est fou! Entre scientifiques passionnés, hélicoptères, opérations folles. C'est fascinant. Puis, on comprend très vite le but de cette aventure. On commence à saisir ce que les scientifiques recherchent et à quel point c'est compliqué d'arriver aux endroits exacts visés, surtout à cause du réchauffement climatique. »



Quelque part sur le passage du Nord-Ouest, Chris Paetkau et Sira Chayer, réalisateurs de *Breaking Ice*, ont capturé les images inédites d'une expédition en Arctique.

photo : Gracieuseté Sira Chayer et Chris Paetkau

Pour les passagers du brise-glace, « il y a ce constant bruit de machines. Ça ne s'arrête jamais. Au début, on se demande comment on va faire pour dormir. Puis, on s'habitue. Certains disent qu'ils finissent par en rêver la nuit. Moi, à la fin, je trouvais ce bruit presque poétique. »

Tout comme avec le son de la glace brisée, dans *Breaking Ice* le réalisateur joue subtilement avec une musicalité naturelle. « On penserait que cette immense machine métallisée qui casse la glace ferait un gros bruit désagréable. Mais c'est en fait très doux, subtil, lent. On fend la glace tout doucement. C'est presque comme si la glace, lorsqu'elle remonte à la surface, brisée, inspirait. Et qu'elle expirait en s'éloignant du navire. Je ne me lasserai jamais de ces sons. »



Chris Paetkau.

photo : Morgane Lemée

1 300 professionnels et étudiants sont déjà passés par l'Amundsen. *Breaking Ice* expose certains d'entre eux, dont Louis Fortier, un biologiste et océanographe québécois reconnu internationalement. Ou encore David G. Barber, un scientifique environnemental de renommée, ainsi que des étudiants chercheurs de l'Université du Manitoba.

La perspective humaine est centrale au documentaire. « L'isolement règne. Certains chercheurs manquent des moments importants de la vie de leurs proches. C'est très éprouvant émotionnellement et psychologiquement. Ce sont des scientifiques, mais des humains avant tout. *Breaking Ice* n'est pas un documentaire sur la science, plutôt sur des gens qui font de la science. »

Ce grand projet a été réalisable grâce à une bourse que Build Films a obtenue d'un programme de Téléfilm Canada, Talents en vue, qui attribue chaque année à de jeunes vidéastes émergents des bourses pouvant s'élever jusqu'à 125 000 $.

Après la projection d'un extrait de *Breaking Ice* à la Galerie d'art de Winnipeg en janvier dernier, dans le but d'obtenir un premier avis du public, l'équipe de Build Films continue son travail de postproduction. La date de diffusion officielle est prévue pour le printemps 2018.

SPORT

Au Manitoba, quand on joue au soccer

« Chaque semaine, c'est la coupe du monde »

L'équipe de soccer francophone des Bleus entame en mai prochain une nouvelle saison. L'occasion de revenir avec Erwan Bouchaud, gestionnaire et joueur, sur le parcours de l'équipe et l'expérience qu'elle a acquise, huit ans après sa création.

Valentin CUEFF
vcueff@la-liberte.mb.ca

Le soccer en 2018 au Manitoba n'est pas le même qu'en 2010. Le joueur en « milieu défensif » chez les Bleus, Erwan Bouchaud, le constate :

« Quand on a commencé, il y avait cinq divisions de soccer. Aujourd'hui, il y en a huit, ce qui correspond à une trentaine d'équipes en plus. Il y a aussi de plus en plus d'équipes au rural. À Brandon, ils ont monté des terrains le long de l'Assiniboine. Il y a eu un flux d'immigration venu du Mexique pour travailler à Maple Leaf Foods. Ce qui a eu un impact direct sur le niveau de soccer joué là-bas. »

Les Bleus aussi, ont grandi. L'équipe fondée par Erwan Bouchaud et Emmanuel Perez en 2010, qui a démarré en division récréationnelle, évolue depuis sept ans sur le terrain de la ligue majeure de soccer au Manitoba (MMSL).

Un souvenir particulièrement marquant de ces huit ans? Peut-être cette victoire arrachée au FC Russia, « leurs meilleurs ennemis », en 2012. Les Bleus ont alors gagné à la fois la coupe et le championnat (voir encadré) de la 7ème division. « On n'était pas peu fiers », résume le joueur surnommé « le pitbull » par ses coéquipiers. Un match historique pour les Bleus, qui s'est terminé par une séance tendue de tirs aux buts, aucune équipe n'ayant marqué de points durant la période de jeu réglementaire.



Les Bleus de gauche à droite : Éric Zogbi, Malick Gueye Sow, Diego Paz, Nassim Morsli, Laurent Soret, Nassim Hamlaoui, Patrick Rey, Moustapha Sall Gueye et Erwan Bouchaud.

photo : Valentin Cueff

Côté effectifs, ils sont passés d'une quinzaine de joueurs en 2010 à 25 environ.

Une équipe consolidée, qui a gardé au fil des années sa devise : le plaisir de se rassembler pour jouer au soccer en français. « Quand on a commencé, on voulait rendre l'équipe compétitive. Mais le but était avant tout de se retrouver ensemble, pouvoir parler en français sur le terrain, comme en dehors du terrain. »

En plus de fédérer autour de la langue, les Bleus ont aussi une vocation sociale :

« Il y a un intérêt important des étudiants internationaux de l'USB pour le soccer. On s'est vu comme une équipe qui pouvait jouer le rôle d'intégration. On a vu des jeunes venir jouer avec nous et nous demander par la suite d'être leurs références pour trouver leur premier emploi. Ce qui peut être utile, quand on n'a pas encore d'expérience ici. »

Si les Bleus tirent leur nom de l'équipe nationale française, leurs joueurs ont des origines qui dépassent amplement les frontières de l'Hexagone : des Canadiens, bien sûr, mais aussi des joueurs d'Algérie, du Maroc, de Côte d'Ivoire, de Colombie ou encore d'Allemagne. « On a tous la particularité de partager la langue. Et on a une règle : sur le terrain, on parle en français. »

Un brassage culturel qu'on retrouve aussi sur la pelouse : les francophones et francophiles jouent en effet contre des équipes winnipégoises d'origines diverses.

« Pour nous, chaque semaine, c'est la coupe du monde. On va jouer contre l'équipe ukrainienne, puis l'équipe mexicaine, l'équipe allemande… C'est drôle de voir que le soccer fédère beaucoup les gens de communautés et on retrouve ce phénomène au niveau des noms des équipes, des maillots, des langues parlées sur le terrain. »

Droit au but

Recrues en demande. Quelques semaines avant de reprendre le chemin des vestiaires, les Bleus sont cependant en quête de nouvelles recrues.

« On cherche des joueurs. On s'entraîne tous les mardis à l'Université de Saint-Boniface. Et ces entraînements sont aussi des essais, où tout le monde est le bienvenu. Ça nous permet de voir si la personne « tricote » avec le ballon et de connaître son niveau. »

Un slogan remarqué. On ne passe pas inaperçus, sur un terrain de soccer, lorsqu'on porte sur son dos l'inscription *Be sexy, read French*, le slogan de ***La Liberté***, qui sponsorise l'équipe. « Quand on joue, on entend parfois les joueurs adverses lire le slogan à voix haute et se marrer. Ils font aussi des petites réflexions parfois, comme *What a sexy move!* » Pas question pour « le pitbull » de se mettre en rogne. Pour Erwan Bouchaud, c'est une façon de briser la glace, dans un sport où les joueurs s'engagent parfois avec passion et sérieux. « C'est assez drôle. Ça permet de détendre un peu l'atmosphère sur le terrain. On ne laisse pas indifférents. »

Coupe? Championnat? Quand les Bleus ont remporté la victoire en 2012, la coupe était l'équivalent des séries éliminatoires. Ils ont également gagné le championnat cette année-là, en arrivant premiers du classement.

Aujourd'hui, on parle de « coupe » pour parler du tournoi dans lequel « toutes les équipes qui veulent participer s'inscrivent, et ensuite on rencontre des équipes – peu importe les divisions », explique Erwan Bouchaud.

CHRONIQUE RELIGIEUSE

MONSEIGNEUR NOËL DELAQUIS

Vivre pour l'avenir

Quand on pense à la vieillesse ou qu'on en approche, on a souvent l'impression que c'est un temps de résignation, d'attente paisible et sereine vers la fin. Est-ce que dans le troisième âge on peut vivre pour l'avenir?

Aujourd'hui on parle beaucoup d'une nouvelle évangélisation, redécouvrir la Bonne Nouvelle apportée par Jésus Christ, redécouvrir notre relation personnelle avec notre Seigneur et Sauveur, avec notre Dieu. Où est-ce que je peux me situer par rapport à cela, moi qui suis à la retraite, qui ne suis plus engagé dans la vie active et dans une pastorale dynamique?

J'ose croire que je me trouve au centre de cette Mission d'Église, par la prière en particulier. La prière donne la raison d'être à tout le reste, donne animation et vitalité à tout effort apostolique. Je ne suis pas étranger, en marge de la vie plus active de l'Église; je me sens tout aussi engagé dans la Mission de l'Église, et il est important que nous tous dans ce temps de retraite, nous soyons convaincus que nous ne sommes pas à l'écart de la vraie vie…

Un grand croyant du siècle dernier, de tradition orthodoxe, Olivier Clément, disait : « Une civilisation où l'on ne prie plus est une civilisation où la vieillesse n'a plus de sens. Et cela est terrifiant, nous avons besoin avant tout de personnes âgées qui prient, car la vieillesse nous est donnée pour cela.

Notre Saint-Père le Pape François d'ajouter et de préciser comment et pourquoi prier : « Nous pouvons rendre grâce au Seigneur pour les bienfaits reçus, et remplir le vide de l'ingratitude qui l'entoure. Nous pouvons intercéder pour les attentes des nouvelles générations et donner dignité à la mémoire et aux sacrifices des générations passées. Nous pouvons rappeler aux jeunes ambitieux qu'une vie sans amour est une vie desséchée. Nous pouvons dire aux jeunes qui ont peur que l'angoisse de l'avenir peut être vaincue… Les grands-pères et les grands-mères -et on pourrait ajouter : les prêtres, les évêques et les religieuses à la retraite – forment la 'chorale' permanente d'un grand sanctuaire spirituel, où la prière de supplication et le chant de louange soutiennent la communauté qui travaille et lutte sur le terrain de la vie. » WOW – Voilà tout un programme de vie!

Jean Vanier, grand apôtre très actif, avouait dans une lettre au début de cette année que sa « vie est tranquille, et physiquement je vais bien, malgré une grande fatigue. Comme mon cœur demeure fragile, j'attends qu'il se fortifie… Je passe mes matinées au repos, en priant et en lisant, dans ma chambre au premier étage. De ma fenêtre, j'ai beaucoup de joie à contempler les oiseaux… En octobre, lorsque j'étais encore à l'hôpital, j'ai senti qu'une nouvelle étape de ma vie commençait, une vie faite davantage de prière, de silence, de lectures, de solitude et de quelques rencontres. J'ai cru que c'était comme une bonne fin après une vie très active avec l'Arche et Foi et Lumière. Maintenant j'ai l'impression que ce n'est pas une fin mais un commencement. Un commencement vers quoi? Dieu seul le sait, il est le Dieu des surprises! »

Sachons contempler les oiseaux, la nature, la bonté et la beauté de Dieu; célébrons l'Eucharistie avec foi et espérance; prions avec dévotion; offrons nos fatigues, nos malaises, nos souffrances en communion avec le Christ. En somme, que notre cœur ou encore notre résidence, telle la Villa Aulneau, soit un « château fort » de foi et de vie où on intercède au sein de l'Église afin que le Christ soit mieux connu et aimé. En toute confiance en l'avenir rendons grâce au Seigneur, car il est bon!

Vous pouvez aussi lire la *Chronique religieuse* de la semaine, ainsi que les chroniques antérieures sur le site Web de l'Archidiocèse de Saint-Boniface : http://www.archsaintboniface.ca/main.php?p=217

COMMUNAUTAIRE

Les nouveaux visages du CA de la SFM

DENIS TÉTRAULT :

« En affaires, le côté minoritaire fait la force du groupe »

Depuis novembre 2017, *La Liberté* vous amène à la rencontre d'un des 22 nouveaux membres du conseil d'administration de la Société de la francophonie manitobaine (SFM), élu le 12 octobre.

Découvrez dans nos pages le parcours et les aspirations des porte-parole de la francophonie.

MANELLA VILA NOVA

presse4@la-liberte.mb.ca

Lorsqu'il est entré comme étudiant au Collège universitaire de Saint-Boniface, Denis Tétrault envisageait de travailler dans l'éducation. Après avoir réalisé qu'il n'était pas prêt pour l'université, il a été embauché par Monarch Industries Ltd, où il a pris le goût du monde des affaires.

Le représentant du secteur économie et finances au nouveau CA de la SFM travaille depuis l'adolescence. « Je travaille fort, depuis longtemps. Au début, j'étais très jeune et les opportunités étaient limitées par mon âge et le manque d'expérience. J'ai décidé de me mettre à mon compte, et j'ai acheté l'entreprise dans laquelle j'avais travaillé depuis l'adolescence. J'ai beaucoup appris : ça été mon université, l'université de la vie. »

Après 14 ans à son compte au cours desquels il obtient un certificat en gestion d'entreprises à l'Université du Manitoba, Denis Tétrault vend son entreprise et prend un poste de directeur achat-vente dans l'entreprise HyLife. « J'y suis resté six ans, et j'ai vu l'entreprise grandir. Puis j'ai eu l'opportunité de venir travailler à Saint-Boniface comme directeur des ventes à Westeel. J'ai voyagé à travers toute l'Amérique du Nord pour bâtir des réseaux de vente. » Depuis 2017, Denis Tétrault est directeur vente et marketing pour une compagnie de construction.

Né et élevé à La Broquerie, Denis Tétrault a très vite commencé à s'impliquer dans la communauté. « Quand on est garagiste à son compte dans un petit village, on fait rapidement partie de tous les comités. J'ai participé à la Chambre de commerce de La Broquerie, et j'ai été le premier président de la Société de développement communautaire mise en place par le Conseil de développement économiquedes municipalités bilingues du Manitoba (CDEM). Je me suis aussi impliqué dans les activités sportives. »


Denis Tétrault.
photo : Manella Vila Nova

En 2004, il devient président du CDEM. « À ce moment-là, j'étais déjà actif dans ma communauté, et j'ai pensé que ce serait bien pour le CDEM d'avoir une nouvelle génération d'entrepreneurs à la présidence. Ça a été une belle expérience pour moi pendant cinq ans. »

Après la présidence du CDEM, Denis Tétrault prend une pause dans son implication communautaire. « Ce poste était très intense, donc j'ai pris un congé pendant quelques années. Mais ma passion de la langue et de la communauté était toujours forte, et je ressentais un manque. Donc je suis revenu siéger à l'ancien CA de la SFM pendant deux ans. »

De là, Denis Tétrault embarque au CA d'Entreprises Riel, dont il devient le président. Une responsabilité qui l'amène à rejoindre de nouveau le CA de la SFM. « On a une nouvelle vision pour aller dans une nouvelle direction. Avec mon expérience, je pense être capable d'aider dans le secteur économique. La francophonie manitobaine est bien positionnée en affaires. Je pense qu'il faut maintenant identifier les opportunités. La langue ouvre des portes, et le fait d'être en situation minoritaire fait la force du groupe en affaires. »

Récemment, Denis Tétrault a trouvé une nouvelle motivation pour son travail communautaire. « Je suis devenu grand-père, et mes implications dans la communauté me paraissent encore plus importantes pour assurer la continuité du travail qui a été fait ces dernières décennies et assurer un bon futur à la francophonie. Ma raison d'être à la SFM est de pouvoir voir les prochaines générations vivre, jouer et faire des affaires en français. »

À VOTRE SERVICE